

LE PEU

ST-PAUL.
CÔTE MONTMAGNY.
GLOTTIER JEAN-PAUL.



COURRIER

DE LA CÔTE
DU SUD



CAHIER A 75e année, Série D, Vol 3 No. 25

Mercredi 2 juillet 1975

Prix: 25 CENTS

Sortez vos piastres chez le médecin

[C.M.] Le désengagement des quelque 105 médecins omnipraticiens des comtés de Beauce-Sud, Beauce-Nord, Lotbinière, Lévis, Bellechasse-Dorchester et Montmagny-L'Islet du régime d'assurance-vie du Québec est chose faite depuis lundi dernier.

Sauf dans les cas d'urgence et de soins aux personnes à faible revenu, pour lesquels il est rémunéré par la Régie d'Assurance-Maladie, le médecin officiellement désaffilié a donc le droit de réclamer directement au patient les honoraires qui lui sont dus. Les frais sont de \$3.50 pour une visite à l'hôpital, \$5. pour une consultation au bureau et \$7. à domicile; paiements qui en aucun cas ne sauront l'objet d'un remboursement d'impôt.

Toutefois ceux qui désirent toujours

obtenir gratuitement des soins assurés non urgents peuvent le faire en consultant un médecin participant au régime d'assurance-maladie.

Rappelons que les motifs de l'action entreprise par les omnipraticiens de la Côte-du-Sud, tels que mentionnés par le président de l'Association le Dr. Benoit Poulin, de Ste-Justine, sont les ententes individuelles que tend à prendre le gouvernement avec les médecins pour détruire l'entente collective et la volonté de ces derniers d'obtenir des garanties qu'ils pourront continuer de prodiguer des soins de qualité. Quant à la durée de la désaffiliation elle reste indéterminée; bien qu'ailleurs dans la province des actions identiques aient été plafonnées à un mois.

Charolais champêtre les 5 et 6 juillet à St-Charles

Tambourinade Pop'75 samedi à l'aréna de Montmagny

A La Pocatière

Le chef de police et un président de syndicat se poursuivent mutuellement

(J.P.O.)— La courte grève qui a eu lieu la semaine dernière à l'hôpital Notre-Dame de Fatima aura des conséquences judiciaires imprévues.

En effet, suite à un incident qui est survenu sur la ligne de piquetage jeudi matin, des poursuites seront intentées contre le chef de police de La Pocatière, M. René Dubé, et contre le président du syndicat de l'hôpital, M. Yvan Lévesque.

L'incident en question est survenu alors que le chef de police a voulu traverser la ligne de piquetage dressée par les syndiqués. Selon les parties consultées, l'interprétation de cet événement diverge. Nous vous en présentons les deux versions détaillées.

LE CHEF DE POLICE

Selon l'entrevue que nous avons eue avec le chef de police, celui-ci se rendait voir si l'hôpital manquait de personnel et il aurait traversé très lentement la ligne de piquetage en prenant soin de ne blesser personne.

M. Dubé aurait été appelé sur les lieux par la directrice générale de l'hôpital, soeur Malenfant, pour que les grévistes laissent passer les gens. Il serait demeuré stationné 15 minutes sur

les lieux. Les syndiqués auraient laissé passer deux véhicules et en auraient retourné quatre autres. C'est alors que le chef de police décida d'aller voir si l'hôpital manquait de personnel.

Toujours selon ses propos, il a traversé lentement la ligne de piquetage pour ne pas blesser personne. Des syndiqués se seraient alors agrippés à son auto pour l'empêcher de passer, mais ceux-ci ont ensuite lâché prise. C'est alors que le président du syndicat aurait sauté sur le devant du véhicule de police. De peur que d'autres fassent de même, le chef de police n'a pas arrêté et aurait conduit lentement le président du syndicat, (toujours dans la même position) jusqu'au poste de police.

LE SYNDICAT

Selon le syndicat, les grévistes, après avoir formé la ligne de piquetage, auraient décidé de laisser passer les infirmières licenciées, les urgences, ambulances et voyageurs. Vers 8.00 heures, le chef de police serait arrivé sur les lieux et aurait averti les syndiqués qu'ils n'avaient pas le droit d'empêcher les gens de passer, sinon la brigade anti-émeute viendrait. Le président du syndicat lui aurait alors dit qu'une ligne de piquetage ne se défonce pas.

Le chef de police aurait alors décidé de la

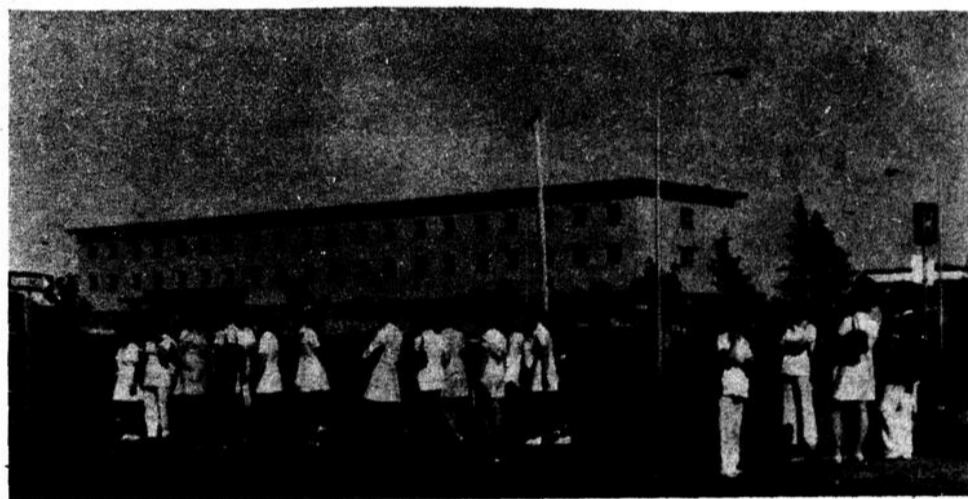
défoncer. Sirène et feu rouge allumé, celui-ci aurait foncé sur les grévistes à une vitesse de 10 à 15 milles à l'heure. Des personnes ont pu se tasser, mais le président se serait retrouvé face à la voiture. Pour ne pas se faire écraser, il a sauté sur le capot.

Selon le syndicat, le policier aurait à ce moment accéléré pour atteindre une vitesse d'environ 30 milles à l'heure dans la cour de l'hôpital. Toujours avec le président du syndicat sur le capot du véhicule, il l'aurait amené au poste de police à une vitesse atteignant les 60 milles à l'heure.

De là, Yvan Lévesque a été conduit au poste de police de Rivière-du-Loup (à l'intérieur de la voiture cette fois). Arrêté pour entrave au travail d'un agent de la paix, celui-ci a été libéré sur parole vendredi et subira son procès avec jury le 16 juillet.

CONCLUSION

Le dénouement de ce «périple» est maintenant entre les mains de la justice. Accusé d'entrave au travail d'un agent de la paix le président du syndicat, Yvan Lévesque, intentera une poursuite contre le chef de police de La Pocatière pour un geste «que le syndicat juge criminel».



Des syndiqués de l'hôpital Notre-Dame de Fatima alors qu'ils étaient en grève la semaine dernière.

La Jeune Chambre pourrait rouvrir le dossier du viaduc

[J.P.O.] Suite à une entrevue accordée par le député provincial Jean-Marie Pelletier, aux animateurs de téléthon de la Jeune Chambre, il se pourrait que ce dernier organisme ouvre de nouveau le dossier du viaduc inachevé à La Pocatière.

En effet, M. Pelletier, qui était interviewé par Jacques Laganière et Jean Dallaire, a invité la Jeune Chambre à se

faire de nouveau des pressions pour que le viaduc soit achevé. Selon le député, il est impensable que les voies d'accès ne soient pas encore faites alors que le ministre Mailloux l'a lui-même promis. On se souvient que la Jeune Chambre avait entrepris en 1973 une campagne de publicité pour qu'un achève le diaduc. Lors de l'élection de

cette même année, le ministre des Transports, Raymond Mailloux, avait promis que cela se réaliserait l'année suivante, promesse que avait été suivie d'une lettre en ce sens par le sous-ministre. Cependant, de tels travaux n'ont pas été effectués. Selon le président de la Jeune Chambre M. Jacques

Laganière, "beaucoup d'énergies ont été dépensées en vain pour cette affaire-là", mais suite à la demande du député Pelletier, les membres de l'organisation étudieront l'opportunité de rouvrir le dossier. Pour M. Laganière cependant, "si on ressort le dossier, il faudrait que ça ait des suites cette fois."

Courte grève à l'hôpital N.-D. de Fatima

par J.P. OUELLET
Les employés de l'hôpital Notre-Dame de Fatima de La Pocatière ont fait la grève durant une journée et demie la semaine dernière pour que trois de leurs griefs soient maintenus à l'ordre du

jour d'une séance d'arbitrage. Ces griefs concernent trois employés à temps partiel qui travaillent cinq jours par semaine et pour qui le syndicat demande le statut de temps complet.

Lors de la séance d'arbitrage de mercredi dernier, l'arbitre patronal a refusé de considérer ces griefs qui étaient les premiers à l'ordre du jour.

De même, le juge président du tribunal, M. Jean-Paul Lemieux a adopté cette position puisqu'il avait rendu en juin dernier une sentence sur un cas semblable. La sentence avait alors été favorable au syndicat.

Devant l'impossibilité de faire entendre les griefs en question, les employés ont décidé de débrayer. Pour le syndicat, il s'agit là d'une tactique patronale qui ne veut pas appliquer la sentence rendue l'an dernier. «En choisissant le même juge cette année, la partie patronale savait fort bien que celui-ci refuserait de se réputer avec une même sentence», a déclaré le président du syndicat, Yvan Lévesque.

C'est après 1 1/2 de grève que les parties en sont venues à une entente à savoir la tenue d'une séance de négociations dès lundi en présence d'un conciliateur, de représentants du ministère des Affaires Sociales et de l'Association des Hôpitaux du Québec. Suite à cette entente, les employés sont retournés au travail vendredi matin.

Au moment de mettre sous presse, les parties sont toujours en négociations.

[Suite à la page 10]

Acceptation partielle du Rapport des enseignants du Cegep

(J.P.O.)— Sans se prononcer sur la conclusion du «Rapport sur les Solutions de Rechange» préparé par des enseignants, le conseil d'administration du Cegep de La Pocatière a adopté, mercredi dernier, les objectifs et critères de ce même rapport.

Les objectifs pour une solution de rechange au nouveau campus sont de remédier aux espaces insuffisants, inadéquats et non-fonctionnels. Quant aux critères dont on devra tenir compte dans l'étude à venir, c'est l'autonomie du Cegep et un délai raisonnable pour l'application de la solution qu'on retiendra.

La décision du conseil

d'administration ne modifie donc en rien le plan d'étude qui était initialement prévu, à savoir analyser toutes les hypothèses proposées par le ministère avant de prendre une décision.

Les étapes suivantes sont maintenant à prévoir: pré-

vision de la clientèle sur une période de 10 ans, confection du devis pédagogique, confection du devis technique et étude de toutes les hypothèses de rechange possibles.

La première étape, celle de la prévision de la clientèle est sur le point d'être finali-

sée. En effet, l'étude effectuée par le Cegep prévoit 1000 étudiants en 1985. Celle du ministère en prévoit toutefois seulement 900. Une rencontre doit se tenir entre les représentants de la DGEC et ceux du Cegep aujourd'hui pour que le mi-

nistère reconsidère ses prévisions.

Par ailleurs, en vue de passer aux étapes suivantes, le conseil d'administration a adopté une résolution autorisant l'engagement de professionnels pour faire l'étude des solutions de rechange.

Selon les professeurs du Collège de Ste-Anne

Le Collège retarde volontairement les négociations

(J.P.O.) "Il est maintenant évident que la stratégie de l'employeur est de retarder le plus possible les négociations locales pour ne pas subir de reproches de la part

de son association, l'AIES." Tel que l'essentiel d'un communiqué publié par le syndicat des enseignants du Collège de Ste-Anne sur l'état des négociations pour

le renouvellement de la convention collective dans cette institution privée.

Cette prise de position des enseignants fait suite à la demande qu'a faite le collège au commissaire-enquêteur pour suspendre les négociations, en vertu de l'article 33 du code du travail. Cet article prévoit que, dans le cas d'un syndicat en instance d'accréditation, la participation peut demander au commissaire-enquêteur de suspendre les négociations. C'est présentement le cas des professeurs du collège qui sont affiliés au Syndicat Professionnel des Enseignants et qui ont déposé une

demande d'accréditation à la Fédération Nationale des Enseignants du Québec (FNEQ).

Selon le syndicat des professeurs du collège, une des difficultés majeures des négociations vient du fait que l'employeur ne veut pas se compromettre localement avant le déroulement des négociations provinciales entre la FNEQ et l'AIES parce qu'il a peur de subir des reproches de l'AIES, association de collèges privés.

Les professeurs décrivent la situation actuelle comme étant la suivante: "d'une part, la partie syndicale

Des citoyens refusent la venue de la télé communautaire dans leur quartier

(J.P.O.) Suite à une plainte verbale déposée à la municipalité de La Pocatière, la télévision communautaire de l'endroit n'est pas sûre de pouvoir demeurer dans les nouveaux locaux dans lesquels elle vient d'aménager.

En effet, trois propriétaires de La Pocatière, MM Renaud Lizotte, Réal Dubé et Jos Fortin contestent l'installation de TVC 9 à 503, 10e avenue, c'est-à-dire au siège social de Chouinard TV Ltée.

Demeurant dans le voisinage de cette résidence, ceux-ci invoquent l'application du règlement d'urbanisme comme motif à leur plainte. La résidence dans laquelle vient d'emménager la télé communautaire est située dans un secteur de type Ral c'est-à-dire résidentiel. Une telle zone comprend des habitations du genre unifamiliales et bifamiliales.

Selon les plaignants, le règlement d'urbanisme ne permet pas l'installation, dans cette zone, de services à caractère non-familiaux tels que TVC. Pour eux, l'avènement de cet organisme dans le secteur entraînera une détérioration de la zone et une dépréciation des maisons, car la propriété de Chouinard TV perdra son caractère résidentiel ou familial.

Interrogés à savoir s'ils craignaient que TVC soit la cause de bruit et d'achalandage, un porte-parole du groupe M. Renaud Lizotte, a répondu que "Nous ne voulons pas faire de procès d'intention à la télévision communautaire et nous

n'avons pas de crainte immédiate mais on ne sait pas ce que ça peut nous amener plus tard".

"Pour nous, a poursuivi M. Lizotte, c'est une simple question de principes et de logique; on ne conçoit pas que la municipalité ait payé pour avoir un plan d'urbanisme et qu'il ne soit pas respecté."

Pour l'instant, les trois propriétaires n'ont déposé qu'une plainte verbale à la municipalité, mais ils envisagent une plainte écrite "si c'est nécessaire".

Nous avons par ailleurs rejoint un porte-parole de la télévision communautaire, M. André Gagnon, pour savoir ce que l'organisme entendait faire. Celui-ci nous

a répondu que "TVC est au courant de cette rumeur, mais nous croyons savoir qu'il n'y a pas de plainte qui a été déposée officiellement. Pour l'instant, on s'informe de ce qui se passe et on attend plus de détails pour faire quoi que ce soit." M. Gagnon a précisé que "la Télévision communautaire est pour l'instant très satisfaite de ses nouveaux locaux plus fonctionnels et spacieux".

Signalons, en terminant, que la commission municipale d'urbanisme a remis l'affaire entre les mains du conseil municipal de La Pocatière et c'est lui qui tranchera la question lors d'une séance régulière publique.

\$98,000 pour l'amélioration du Centre d'Ixworth

(J.P.O.) Suite à l'acceptation par le gouvernement du projet de développement du Centre d'Ixworth présenté par l'Association de Chasse et Pêche de Kamouraska (ACPK), le Conseil du Trésor a émis, le 5 juin, un arrêté en conseil autorisant un montant de \$98,000 pour l'amélioration de ce centre de récréation et d'éducation dans la nature.

Ce montant, provenant de divers ministères, se subdivise comme suit: \$48,500 du ministère du Travail; \$24,500 du Tourisme, Chasse et Pêche; et \$25,000 de Terres et Forêts. C'est ce dernier ministère qui agira comme

maître-d'oeuvre des travaux qui devraient être finalisés au ler décembre.

Les travaux qui seront effectués sur le Centre d'Ixworth permettront de réaliser la phase 2 du développement du centre. Parmi les améliorations qui seront apportées, notons: la signalisation complète des pistes et des chemins d'accès, l'embellissement, la construction de deux camps pour classes vertes et de neige, la mise en place d'une passerelle double au-dessus de la Rivière-Ouelle, un allongement des pistes de ski de fond et l'aménagement de pistes de

raquettes, de sentiers écologiques et d'un bassin à truites pour fins d'éducation.

Ce sont les Centres de Main-d'oeuvre du Canada et du Québec, en collaboration avec le ministère des Affaires Sociales, qui fourniront la main-d'oeuvre nécessaire à de tels travaux. En effet, dans le cadre du Programme d'Emplois Nouveaux, 12 assistés sociaux et un contre-maître travailleront durant 24 semaines au Centre d'Ixworth. En outre, le ministère du Tourisme de la Chasse et de la Pêche fournira les services d'un biologiste et d'un architecte paysagiste.

[J.P.O.] Le président de la Jeune Chambre de La Pocatière, M. Jacques Laganière,

estime qu'il vaut la peine d'étudier à fond l'implantation d'un abattoir régional

dans Kamouraska-Témiscouata, tel que suggéré par le député provincial, Jean-Marie Pelletier, lors de son passage au téléthon de la Jeune Chambre.

De l'avis de M. Laganière, si la mise sur pied d'une telle entreprise implique des subventions de l'ordre de \$300,000 à \$500,000 de la part du gouvernement [c'est ce qu'a laissé entendre le député Pelletier] et plusieurs nouveaux emplois, il vaut la peine que des gens considèrent un tel projet.

Selon lui, il faut cependant le faire avec prudence "pour ne pas se faire passer de sapins." Entre autres, il faudrait se demander si la centralisation de l'abattage en un seul endroit ne défavoriserait pas les bouchers de la région à cause du coût de transport.

En résumé, a conclu le président de la Jeune Chambre, "le projet est intéressant et il faudrait l'étudier sous toutes ses facettes."

L'idée d'un abattoir régional mérite d'être étudiée

—Jacques Laganière

Démission de la vice-présidente du C.D.C.S.

(C.M.) Mme Laurette Normand nous faisait part jeudi dernier de sa décision irrévocable de démissionner comme vice-présidente du Conseil de Développement de la Côte-du-Sud, organisme au sein duquel elle a opéré pendant nombre d'années à titre d'administrateur et de permanente. Cette décision fait suite à un geste analogue du secrétaire du C.D.C.S., l'abbé Guy Paradis, qui à la demande de son évêque devra dorénavant oeuvrer à Rivière-du-Loup au service de la Pastorale. Quant à elle Mme Normand a déclaré qu'elle n'est pas intéressée à croupir dans un organisme où il n'y a plus de possibilité de faire quoi que ce soit, vu le désintéressement complet des ministères du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche et de l'O.P.D.Q. à l'égard de cette unité de développement sous-régionale. J'avais toujours espoir, a révélé Mme Normand, que le gouvernement via le ministère du Tourisme et

l'O.P.D.Q. se pencherait sur l'étude effectuée par le C.D.C.S. au niveau des bases de plein air de l'arrière pays à partir d'une carte détaillée des attraits touristiques de la région. Maintenant on est fixé, de laisser entendre Mme Laurette Normand, qui s'est dite très déçue également du total désintéressement du ministre responsable de la Côte-du-Sud, M. gerald Harvey, face aux affaires de la région. Rappelons que le C.D.C.S. depuis sa désaffiliation du Conseil régional de Développement de Québec, exception faite d'un compte en banque de quelques milliers de dollars ne dispose d'aucune ressource financière qui puisse justifier le salaire d'un permanent; et considérant l'intérêt sans cesse décroissant de la plupart de ses administrateurs et des quelques membres restant, plusieurs ne peuvent faire autrement que de prédire la fin prochaine de ce navire sans gouvernail dont le capitaine-président Serge Lebel tient toujours la barre

La Régionale Pascal-Taché devra se défaire de 12 professeurs en 1975-76

(R.L.) Il appert que pour la prochaine année scolaire, soit celle de 75-76, le nombre de professeur employés par la Commission Scolaire Régionale Pascal-Taché variera à nouveau. En effet, selon les chiffres de la CSRPT, celle-ci devra se défaire d'un certain nombre d'enseignants. Ceux-ci passeront de 432 à environ 420. C'est après une étude des statistiques basées sur les chiffres des années précédentes et des ententes avec le Syndicat des Enseignants que la Commission Scolaire est venue à cette décision. Cette mesure s'explique par le fait que, selon les prévi-

sions et les statistiques mentionnées plus haut, environ 6700 élèves seulement fréquenteront les écoles de la région, soit une diminution de près de 200 étudiants par rapport à l'an dernier. En fait, il est à remarquer une certaine baisse dans le nombre d'étudiants inscrits aux établissements scolaires de la Commission Scolaire Régionale Pascal-Taché. Alors qu'en 68-69 le nombre d'étudiants de la Régionale était de 5539 et qu'il grimpa à 7344 en 72-73, il n'a cessé de diminuer depuis lors. En effet, l'année suivante, il passait à 7171, et était de 6896 en 74-75. C'est pourquoi les

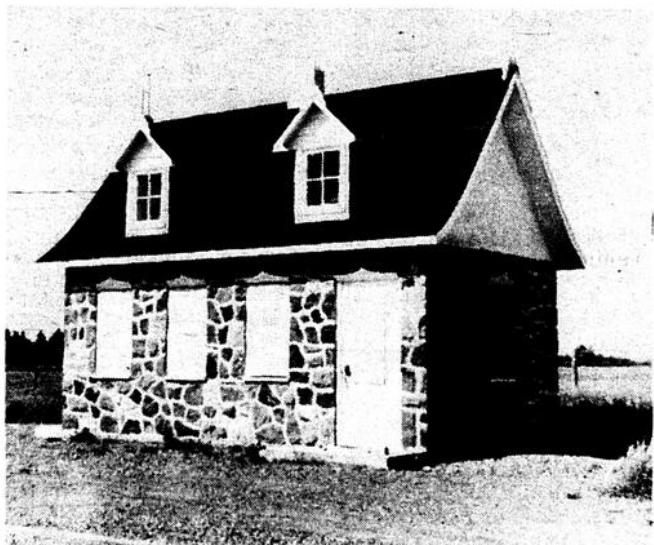
autorités de la CSRPT prévoient une baisse de l'ordre de 200 élèves pour l'année à venir. De l'avis de ces mêmes

autorités, la dénatalité très forte existant depuis quelques temps serait la cause première de cette diminution constante d'étudiants.

Contrat de \$450,000 à Montel Inc. pour les Jeux Olympiques

(R.L.) La Cité de Montmagny comptera au nombre de celles qui ont participé aux efforts faits pour la réussite des Jeux Olympiques de 1976. En effet, c'est maintenant officiel, une firme montagnaise a récemment reçu une commande du COJO. Il s'agit de la firme Montel Inc qui, après quelques mois de négociations, a décroché un contrat de près de \$450,000. Précisons que c'est le bureau Montréalais de Montel Inc. qui s'est chargé des négociations. Ce contrat prévoit une commande de station électrique d'entrée. Cet appareil sert à recevoir le courant de moyenne tension de l'Hydro-Québec, à le transformer en hautes tensions d'utilisation ainsi qu'à protéger les installations électriques des Jeux Olympiques contre tout danger de surcharge. Soulignons que ce produit, si négocié à Montréal, sera fabriqué à Montmagny, aux

usines locales de Montel Inc. D'ailleurs, le produit en question fut lancé ici-même. Cette station nécessite une fabrication spéciale, conforme au cahier des charges établi par les ingénieurs du client. Elle comporte aussi d'importants travaux de dessins, de mises au point, de recherches d'ingénieurs, sans compter les achats, la fabrication et les contrôles de qualité. A l'heure actuelle, la station électrique est lancée, en ce sens que les dessins et recherches sont terminés. D'ici peu, la fabrication débutera aux usines Montel et la livraison au COJO commencera de se faire partiellement dès l'automne. Comme le soulignait le président de Montel Inc, M. Claude Rousseau: "Cette commande du COJO est un travail important, urgent et qui ne souffre aucun retard. Nous l'interprétons comme une marque de confiance en Montel et en son personnel."



Le kiosque d'informations touristiques de St-Jean Port-Joli est abandonné et devient la proie des vandales, alors qu'on exploite ce que d'aucuns qualifient d'épouvantail à corneilles. [C.M. Peuple-Courrier]



Du vieux pour du neuf à St-Jean Port-Joli

Par Claude MARCHAND
Construit en 1973 sur recommandation de la commission touristique de St-Jean Port-Joli, à partir d'un croquis conçu et dessiné par le maître sculpteur local Jean-Julien Bourgault, le kiosque d'information touristiques reste inutilisé au profit d'une cabane située de l'autre côté de l'autoroute 20 à l'entrée sud de la municipalité. La Commission touristique avait en effet eu l'idée d'ériger un kiosque d'informations permanent qui soit digne de la Capitale de l'Artisanat: décision qui semblait alors à tous bien légitime dans un coin que se

pique de vendre l'Art. Quoi qu'il en soit cette immobilisation a nécessité un investissement de l'ordre de \$10,000 payé à même les deniers des contribuables. Or voici qu'après avoir fonctionné pendant deux saisons estivales, ses promoteurs en l'occurrence les membres de la Commission touristique estiment que le site du kiosque (qu'ils avaient eux-mêmes choisis) n'est pas le bon et qu'ils ont décidé de l'abandonner pour une misérable cabane entourée de pancartes et louée pour un montant dérisoire à la Voirie. Plusieurs citoyens de St-Jean Port-Joli, artistes et

artisans, sont choqués d'une telle attitude de la part des commissaires touristiques parce qu'ils ont investi dans la construction d'un kiosque original dont il semble bien qu'ils ne tireront aucun profit, compte tenu du sort qu'on lui réserve. Et que dire de plus de ces lettres rouges installées sur le toit du silo de la Coopérative agricole pour annoncer la Capitale de l'Artisanat. En core-là les particuliers qui ont payé \$50 pour chacune des lettres sont d'avis qu'ils se sont faits rouler parce qu'elles n'ont rien d'esthétique et qu'elles n'ont jamais été éclairées comme il se

devait. C'était aussi une initiative de la Commission Touristique. On en vient donc à douter que l'esprit de continuité et le souci de l'esthétique puissent exister au sein de la Commission touristique; et pour cause puisque depuis quatre ans qu'elle existe quatre commissaires, que l'on qualifie de commissaires, ont passé l'un après l'autre. Et l'on se plaît à souhaiter que les commissaires industriels s'amuse autant qu'ils le désirent en fonction du profit aux fabricants de bébelles organisés, mais sans pour autant faire honte aux sculpteurs.

CENTRE D'ACHAT LA POCATIERE
OFFRE A LOUER
ESPACES POUR BOUTIQUES
Idéal pour commerce déjà établi.
Une chance pour ceux qui désirent débiter en affaire.
Pour Location: Gilles d'Anjou
La Pocatière
856-3710

CINEMA LAFONTAINE
Commençant le 11 juillet

18 ANS
AUSI

KARATE SUR MOTOS
LA NONNE et Les 7 PECHERESSES
Vers un Français "THE BIG BUST-OUT"

Bloc-notes

Le dynamisme magnymontois aux Fêtes de la St-Jean

Les Magnymontois souffraient-ils d'anémie? Ou alors faisait-il réellement trop chaud en cette journée du 24 juin pour faire quoi que ce soit? Ou peut-être encore y aurait-il un autre motif à invoquer?

Quoi qu'il en soit, les Fêtes de la St-Jean à Montmagny m'auront laissé un goût amer, me faisant perdre ce qui me restait d'illusion sur le dynamisme local.

Je dis: les Fêtes de la St-Jean... Je devrais plutôt dire: l'absence d'activité à l'occasion de la St-Jean. Car, mis à part les efforts d'un seul organisme local - efforts se déroulant durant cette période - le 24 juin dernier, il y avait de quoi se demander si l'on savait réellement ce que représente la St-Jean.

Cette journée s'adressant spécialement aux Canadiens-Français, dont nous sommes, s'est déroulée dans un silence qu'un cimetière aurait envié.

Oh certes, il y aura eu des gens pour «gueuler»...il y en a toujours. Mais qu'a-t-on fait? Rien. Certains sont allés voir les spectacles des Fêtes à Québec, d'autres se sont rivos à leur téléviseur, écoutant et regardant Jacqueline Barrette discourir aux Fêtes de Montréal. Mais nul n'a pensé à faire quelque chose. Quelque

chose ici.

Comprenez-vous maintenant pourquoi certaines gens ouvrent des yeux énormes de surprise et d'étonnement lorsqu'on leur parle du dynamisme local. A votre avis, qu'a pu penser de nous un visiteur de passage à Montmagny lors de cette mémorable journée? La paralysie régnant à ce moment l'aurait-elle incité à revenir?

Mais non. Plutôt que d'agir, de faire de la Cité un endroit dynamique ou à tout le moins plus vivant on préfère aller ailleurs, là où les Fêtes sont organisées. C'est très pratique ainsi, car cela nous évite du travail, de l'organisation. Qu'est-ce que cela peut bien faire si Montmagny acquiert une réputation de ville morte!

Et pourtant, l'on se gargarise à qui mieux mieux de beaux slogans vantant les mérites de Montmagny et de ses habitants. Le dynamisme? S'il y avait une prime municipale pour le premier bébé de l'année, elle serait sûrement décernée en août... Le dynamisme!

Qu'entend-on dire, sinon NOTRE Cité, NOS arbres, NOTRE accueil, etc. Pourtant, lorsqu'il s'agit de faire quelque chose, on pourrait compter sur les doigts de la main les citoyens qui bougent.

Le dynamisme...mon oeil!

Réjean LACHANCE

La voix du peuple

Arrestation cavalière à La Pocatière

Jeudi le 26 juin dernier, vers 8.00 hrs du matin, alors que j'étais assise dans mon salon, face à la fenêtre, j'ai assisté à un spectacle invraisemblable.

Une voiture des policiers municipaux de La Pocatière passait sur la rue de l'Hôpital, et j'ai remarqué quelque chose de bizarre sur le capot. Inquiète, je me suis approchée de la fenêtre. L'auto s'est engagée sur la 6e avenue à vive allure, clignotants allumés, sirène hurlante, et j'ai pu voir un homme étendu sur le capot de l'auto qui roulait à une vitesse très supérieure à la limite permise!

Mon sang n'a fait qu'un tour, j'étais effrayée, je croyais rêver. Mais non, il s'agissait bien d'un homme que j'ai eu le temps de reconnaître: Yvan Lévesque président du syndicat des employés de l'Hôpital. Je n'ai pu reconnaître le ou les

policiers, car cet incident s'est déroulé trop vite.

Que s'est-il passé? Je ne le sais. Quoi qu'il en soit, ce n'est pas une raison pour des policiers de promener un homme accroché aux essuies-glaces d'une automobile et de filer à vive allure au péril de la vie de cet individu.

Cette situation est tout simplement inacceptable de la part de policiers qui sont censés veiller à notre sécurité. C'est déconcertant! Nous sommes protégés par des gens regardant trop de films policiers et qui ont besoin de sensations fortes. Ce policier irresponsable s'en est payé une bonne dose jeudi matin.

Je trouve cet incident criminel. Certains policiers se sentent rejetés; ce n'est sûrement pas à la suite de tels spectacles que nous pourrions vraiment les accepter.

Louise Lavoie Lévesque
La Pocatière

Dans son édition du mercredi 28 mai, le journal Le Peuple-Courrier publiait en page 9 un article au sujet de la localité de Ste-Louise. De toute évidence, cet écrit visait à mieux faire connaître cette municipalité en décrivant fort religieusement les principales caractéristiques de celle-ci et des gens qui y habitent.

Cependant, cette initiative fait montre de lacunes tant dans la recherche que dans l'interprétation des données de celle-ci. Etant lecteur de ce journal et surtout comme résident de Ste-Louise, je crois opportun de poser certaines questions dans le but de présenter les faits comme il se doit. Je n'essaierai pas de faire renaitre cette mentalité de clocher dont s'est inspiré pendant tant d'années la société rurale québécoise, mais plutôt de préciser certaines informations et d'en apporter une évaluation personnelle.

Comme je l'ai noté plus haut, il apparaît qu'au niveau de l'information les auteurs de cette recherche

La voix du peuple / A propos de Ste-Louise!

ne se sont pas préoccupés outre mesure de la véracité des renseignements. En effet quand au paragraphe 111 on parle de loisirs, nous constatons que l'information y est délibérément faussée dans le but de présenter la conclusion voulue. Il est vrai que les loisirs favorisent particulièrement les jeunes. Le club local de l'âge d'or n'est encore qu'au stade rudimentaire et n'est pas intégré à l'organisation des Loisirs de Ste-Louise. Par contre, un travail de longue date et la participation de nombreux et nouveaux résidents permirent de diversifier ces loisirs en une foule d'activités tant sportives que culturelles: hockey, ballon-balai, balle-molle, danse théâtre etc. A ce niveau, tout indique que les activités des loisirs ont connu un essor considérable tant en diversité qu'en quan-

tité. Quant à savoir si le curé, actuel joue un rôle monopolisateur c'est peut-être vrai, mais n'est d'aucun intérêt. Soulignons cependant que jamais il ne prit part de façon directe ou indirecte à l'organisation des loisirs. Depuis son arrivée, son rôle s'est limité au salut des âmes et non à celui des loisirs. A l'opposé de celui-ci, il est vrai que son prédécesseur y participa activement. Cette participation fut cependant très autoritaire. Il cumulait à la fois les charges de président et de secrétaire trésorier et il lui arrivait fréquemment de prendre des décisions à l'insu de tous. On compte aussi un certain nombre d'autres informations fautive. Ainsi, les travailleurs occupent la plus large part de la population active et non les agriculteurs comme il est mentionné. Le

pourcentage d'assistés sociaux décrit au chapitre IV nous étonne puisque ce taux n'excède pas le 6%. C'est là il me semble, la preuve que cette enquête ne reflète aucunement la réalité. Au plan des caractéristiques de la population, il semble très hasardeux de parler de conservatisme tant qu'une enquête scientifique n'est pas menée à ce sujet. D'ailleurs, le conservatisme est un concept abstrait et difficilement mesurable. Chacun n'a pas la même perception de ce concept. C'est donc dire que même une enquête approfondie ne peut mesurer le conservatisme d'une population. Alors, comment déduire que la population de Ste-Louise est conservatrice? Il est facile de dire que les gens sont conservateurs et ils le sont peut être, mais c'est là une affirmation gratuite qui a

toute fin pratique, est impossible à démontrer. Si choisir un mode de vie traditionnel plutôt que moderne de type industriel ou touristique est un indicateur du concept conservatisme, c'est là il me semble, une appréciation matérialiste. Les moyens de communication étant plus rudimentaires qu'aujourd'hui, la vie d'autrefois se limitait autour de petites localités fermées sur elles-mêmes. Des facteurs tels climatologiques et religieux forçaient les gens à se cotoyer à un niveau tel que la communauté paroissiale se refermait sur elle-même pratiquant une politique d'auto suffisance. C'est de là que sont issus les nombreux mariages entre familles d'une même localité. Loin d'être particulier à Ste-Louise ce phénomène est propre au monde rural québécois.

Il apparaît que des renseignements recueillis à la hâte sont la cause de cette information fautive et de l'interprétation gratuite des faits. Il est impossible à toute fin pratique de mener l'étude d'une municipalité hors d'une enquête approfondie. L'information me semble aussi être la cause d'une description trop rigoureuse. Celle-ci manque de souplesse. Ainsi il ne suffit pas de noter qu'il existe à Ste-Louise une industrie du meuble, mais il faut aussi dire qu'elle offre peu de possibilité d'emploi et une rémunération restreinte. Une enquête plus approfondie aurait aussi permis de découvrir que la principale limite au développement de Ste-Louise est la route qui la relie à St-Roch des Aulnais. Elle aurait aussi permis de démontrer que la population en a trop enduré des mensonges répétés du député de Kamouraska-Témiscouata à ce sujet. C'est là il me semble, des renseignements d'une grande pertinence au sujet de Ste-Louise. Hilaire Robichaud
Ste-Louise

LE PEUPLE

COURRIER DE LA CÔTE DU SUD

55, Rue de la Fabrique
Montmagny 248-0415
248-0419
248-0430

La Pocatière
856-1514

DIRECTEUR
Thomas Tremblay
DIRECTEUR DE L'INFORMATION
Claude Marchand
A LA REDACTION
Jean-Paul Ouellet
Rejean Lachance
Mme Leopold Flamand

ABONNEMENTS
R. Lamontagne
Mme Denis Fortin
MAQUETISTES
Clément Boulanger
Normand St-Pierre
COMPTABILITÉ
Mlle Dorothy Bermingham
SECRETARIAT
Mlle Suzanne Lévesque
RECEPTIONNISTE
Odette Guilmette
DISTRIBUTION
Rosaire Tremblay 248-0447

COMPOSITION
Mme Hélène Rodrigue
Mlle Diane Gaumond

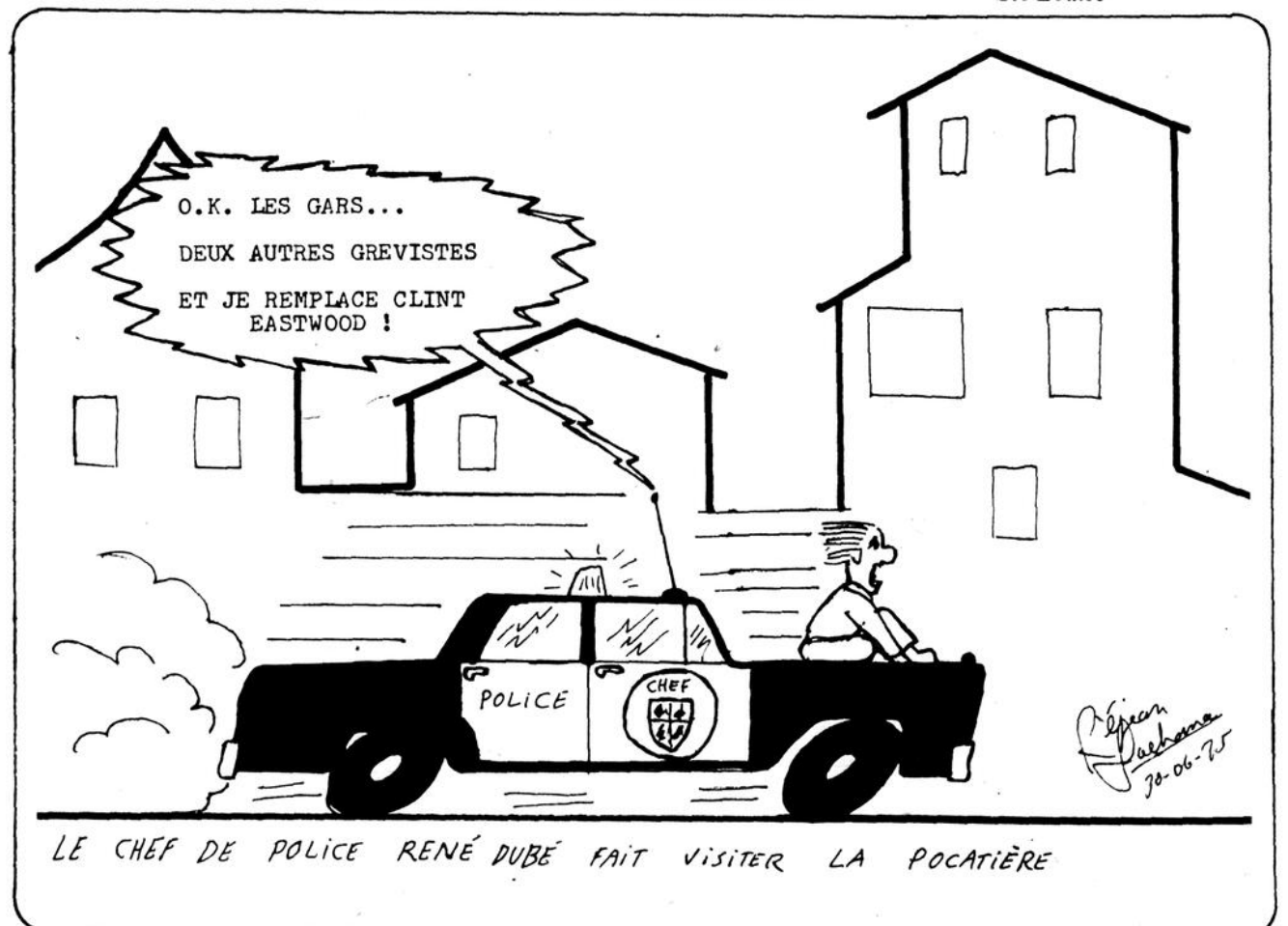


HEBDO DE LA CÔTE-DU SUD

Port payé à Montmagny
Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no 0420
Dépôt légal - Bibliothèque Nationale du Québec.

IMPRIME A L'IMPRIMERIE L'ECLAIREUR, BEAUCEVILLE.

Toute reproduction des annonces ou informations est interdite.



Nouveau directeur de vie de groupe au Foyer de l'Enfance de Montmagny

par Réjean LACHANCE
Le Foyer de l'Enfance de la Côte-Sud s'est trouvé un nouveau directeur de vie de groupe en la personne de M. Michel Bouchard, de Montmagny.

C'est ce que nous confirmerait lundi dernier M. André Wingen, directeur-général du Foyer de l'Enfance de la Côte-Sud.

M. Bouchard, qui était auparavant conseiller en

enfance inadaptée à la Commission Scolaire de Montmagny, entrera en service le 4 août prochain. Il aura comme tâche principale la mise en application du programme de vie de groupe mis au point par son prédécesseur, M. André Audy. Toutefois, de préciser M. Wingen, le nouveau directeur de vie de groupe pourra effectuer tout changement qu'il jugera nécessaire.

M. M. Michel Bouchard

aura aussi à s'occuper du Foyer de groupe de Montmagny ainsi que du Foyer Notre-Dame des Lys, acquis l'an dernier par le Foyer de l'Enfance de la Côte-Sud.

Ces deux établissements, comme nous l'expliquait M. André Wingen, sont en quelque sorte des «succursales», le Foyer de Montmagny devenant le siège social.

Le Foyer de groupe aurait pignon sur rue à la maison St-Louis, située rue St-Jean-

Baptiste à Montmagny. Le projet du Foyer de groupe prévoit l'hébergement de 8 ou 10 enfants actuellement au Foyer de l'Enfance par un couple marié. Ces enfants, les mieux adaptés du Foyer, mèneraient ainsi une vie de famille normale. M. Wingen nous apprenait d'ailleurs que le personnel nécessaire était trouvé et qu'un budget de \$50,200. était déjà adopté. «Nous n'attendons plus que l'arrêté en conseil», de préciser le directeur-général du Foyer de l'Enfance.

FOYER NOTRE-DAME DES LYS

Une autre tâche de M. Michel Bouchard sera de changer la vocation du Foyer Notre-Dame des Lys, à La Pocatière. Ce Foyer, regroupant une soixantaine d'enfants, pourrait être

appelé à subir des changements dans un avenir plus ou moins éloigné.

L'un de ces changements serait le rapatriement des enfants séjournant actuellement au Foyer de La Pocatière et originant de l'extérieur.

Cette mesure est plus que sensée si l'on tient compte des explications de M. Wingen: «Nous avons toujours cru que de fréquentes visites des parents aident à rééduquer l'enfant. Or comment peut-il être question de fréquentes visites à un enfant dont les parents habitent, disons, La Tuque.

C'est pourquoi l'on prévoit, aussitôt que la chose sera possible, le rapatriement de près de 17 enfants provenant de l'extérieur. A cette fin, la direction du Foyer de l'En-

fance de la Côte-Sud s'est déjà mise en contact avec les autorités compétentes.

Une fois la chose faite, il serait question de créer, au Foyer Notre-Dame des Lys, un centre de jour pour environ 30 enfants, ainsi qu'un internat pour le même nombre de personnes. Mais, de préciser M. Wingen, cela se fera avec les années.

Pour l'instant, la préoccupation majeure du Foyer de l'Enfance est de ramener les enfants dont ils ont la responsabilité le plus près possible de chez eux. «Nous travaillons toujours pour que les parents visitent leurs enfants le plus souvent possible, ceci afin d'aider à la rééducation de ceux-ci», de conclure le directeur-général du Foyer de l'Enfance de la Côte-Sud.

Chute mortelle à la falaise de Beaumont

(R.L.)— Le camping provincial Vincennes, situé à Beaumont, a été le théâtre d'un déplorable accident mercredi le 25 juin dernier vers 21.00 hres.

C'est en effet à ce moment que le jeune David Edmunds, 16 ans, de East Alton en Illinois, a fait, en compagnie de son jeune frère, une chute mortelle.

Les deux jeunes garçons qui campaient à Beaumont avec leur famille cette journée-là, étaient allés au fleuve, situé en contrebas. A leur retour, plutôt que d'emprunter le sentier tracé à cet effet, les deux adolescents décidèrent d'escalader la falaise longeant le fleuve, falaise haute de plus de 75 pieds.

Le plus jeune des deux ouvrit l'ascension, suivi de son frère David. A un certain moment, le premier empoi-

gna une branche pour se hisser, mais la branche se rompit et le jeune garçon tomba, entraînant l'autre dans sa chute. Celui-ci trouva brutalement la mort dans cette aventure alors que, par

miracle, son jeune frère n'a eu que quelques blessures mineures.

L'agent Guy Beaulieu, de la Sûreté du Québec de Montmagny, mène l'enquête.

Jacques Gaumond Enr.
VENTE - REPARATION - LOCATION
D'AMEUBLEMENT DE BUREAU
37 St-Jean Baptiste Montmagny
Res. 248-2831
248-2454
SITUE AU CENTRE VILLE

ROCKWELL 430P
Capacité 12, décimales flottantes, mode d'additions, 2 mémoires, compteur, avec papier et cadran.

PENSEZ A VOS VACANCES!
Réservez une AUTO
ou une
TENTE-ROULOTTE
chez:



MONTMAGNY DRIVE YOURSELF 248-1989
116, St-Jean Baptiste ouest, Montmagny

GRANDE LIQUIDATION DE LA MARCHANDISE D'ETE!
Pour hommes, dames, enfants. **COMMENCANT LE 2 JUILLET.**
Au magasin de **MME. EUGENE LEVESQUE**
66, de la Gare, Montmagny

Rabais de 10% à 50%

LOT DE SOULIERS Pour hommes 5.00 10.00 15.00	LOT DE GILETS Manches courtes Pour hommes à 1/2 PRIX	LOT DE CHEMISES Manches longues Pour hommes à 1/2 PRIX	LOT DE PANTALONS 100% fortrel Pour hommes à 1/2 PRIX
LOT DE GILETS Manches courtes Pour dames 1/2 PRIX	SOUTIENS-GORGE ET GAINES Rabais de 20%		LOT DE CRAVATES A 5.00 Pour 2.50

1 LOT DE ROBES
A **19.95**
ET **9.95**
sur jupes, pantalons, blouses avec ou sans manches, costumes-pantalons, imperméables et manteaux, robes longues ou courtes, souliers et sandales

POUR DAMES!
Rabais de **30%**

50%
de rabais sur un lot d'imperméables et de manteaux

POUR GARCONS ET FILLETES
Rabais de **10% à 30%**
sur toute la marchandise d'été.

VENEZ-VOIR!
Beaucoup d'autres spéciaux vous y attendent!

Il faut sortir toute la marchandise d'été pour faire place à celle d'automne.

25 nominations ecclésiastiques

Après consultation du comité des nominations, Mgr Charles-Henri Lévesque, évêque du diocèse de Ste Anne vient de faire connaître les nominations pour cette année dans le diocèse. Cette répartition des charges a pour but d'animer les communautés chrétiennes et de répondre le mieux possible aux divers besoins de la pastorale diocésaine.

Les nominations sont au nombre de 25 et sont les suivantes:
 M. l'abbé Rosaire Bélanger, curé à la paroisse de Ste Hélène
 M. l'abbé Eugène Bernier, prêtre coopérateur à la paroisse de l'Islet-sur-Mer;
 M. l'abbé Ulric Bilodeau, aux études en Pastorale et en anthropologie;
 M. l'abbé Jean-Paul Caron, responsable diocésain à temps complet de la pastorale familiale tout en demeurant membre de l'équipe d'animation de la pastorale diocésaine;
 M. L'abbé Marcel Caron, chargé d'un ministère dans le district pastoral de la Baie James;
 M. l'abbé Luc Deschênes, curé à la paroisse de St-Pam-

phile;
 M. l'abbé Adrien Dubé, aux études en Pastorale;
 M. le chan. Charles Dumais, vicaire épiscopal pour un second terme de trois ans;
 M. l'abbé Odilon Hudon, premier responsable au sein de l'équipe diocésaine chargée de la Pastorale sacramentelle et liturgique, tout en demeurant responsable du service des Communications sociales et du service diocésain d'information.
 Rév. Père Hervé Jalbert, vicaire à la paroisse de St-Patrice;
 M. l'abbé Pierre Laberge, vicaire à la paroisse de St-Pamphile;
 M. l'abbé Martin Lamarre,

curé à la paroisse de St-Aubert;
 M. l'abbé Clément Landry, vicaire à la paroisse de St Thomas;
 M. l'abbé Robert Landry, prêtre suppléant au service de la pastorale hospitalière à l'hôtel Dieu de Rivière du Loup
 M. l'abbé Denis Lapointe, aux études en Pastorale;
 M. l'abbé Sarto Lord, desservant à Ville l'Islet, tout en étant membre de l'équipe responsable de la Pastorale sacramentelle et liturgique;
 M. l'abbé Jules Massé, vicaire à la paroisse de Ste Anne de La Pocatière;
 M. l'abbé Dorylas Moreau, aux études en liturgie;

M. Simon Pierre Pelletier, aux études en théologie à l'université Laval;
 M. l'abbé Justin Picard, aux études en pastorale familiale.
 M. l'abbé Alfred Bérube, responsable de l'enseignement musical;
 M. L'abbé Benoît Caron, supérieur de la communauté des prêtres du Collège et du Cégep;
 M. l'abbé Rodrigue Lagacé, responsable de la Pastorale. S. Annette Bédard, conseiller en éducation chrétienne à la Commission scolaire des Frontières;
 M. l'abbé Guy Paradis, responsable de la pastorale au CEGEP de Rivière-du-Loup.



Le sigle du Cercle des Affaires de La Pocatière. Le carré [rouge] et le quart de Cercle [jaune] symbolisent l'union de deux personnes pour donner une force plus grande représentée dans le demi-cercle jaune-orange.

Le Cercle des Affaires de La Pocatière intensifie son recrutement

(J.P.O.)— Les membres du Cercle des Affaires de La Pocatière, réunis en assemblée générale dernièrement, ont décidé de mettre l'accent sur le recrutement d'ici l'automne.

En effet, ceux-ci se sont fixés un objectif de 75 membres en règle d'ici le 15 septembre. Le Cercle compte actuellement une trentaine de membres.

Par ailleurs, une campagne de publicité sera organisée cet automne sur le Cercle des Affaires, campagne qui sera probablement suivie d'une promotion commerciale des Fêtes.

La récente assemblée générale des membres fut éga-

lement l'occasion de dévoiler le sigle de l'organisme. Celui-ci a été conçu et réalisé par Guy Lebel, gagnant du concours qu'avait organisé le Cercle des Affaires à cet effet.

JEAN PARE B.A., L.L.L.

NOTAIRE et

CONSEILLER JURIDIQUE

Rue des Anciens Canadiens

St-Jean Port-Joli

TEL.: 598-6419

Un Gros Lot de \$10,000.00

Chaque achat chez Ameublement Soucy Inc. vous donne la chance de participer à l'attribution d'un gros lot de \$10,000.00 dont un voyage en Floride

Depuis 15 ans à votre service. Votre centre de décoration Tapis-préart-tapisserie-tentures



Entrepreneur électricien

1322, 4 ave. La Pocatière

856-1245

ANTI-ROUILLE

Un nouveau service que nous mettons à votre disposition. Informez vous des avantages.

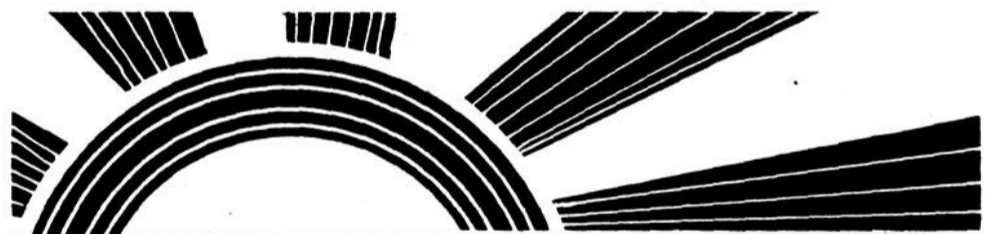
Le service chez nous, on connaît ça! C'est pour cette raison que nos techniciens sont formés à l'usine.



Venez constatez le choix vraiment remarquable de camions 4X4



Props.: Paul Gauvin et Roger Malenfant. Vente et service
 Route 132, Trans-Canadienne, 856-2946
 sortie 273, La Pocatière.



LES GAULOIS FETENT LEUR PREMIER ANNIVERSAIRE.

Chaque 10.00 d'achat vous donne la chance de gagner une magnifique bicyclette 10 vitesses, gracieuseté à La Pocatière de Gilles Fortin Autoneige Enr. et de Michel Gamache à St-Pamphile.

COUPON

Ce coupon vous vaudra

15% d'escompte sur tous les items en magasin. Valide jusqu'au

5 juillet 75.

BOUTIQUE LES GAULOIS INC.

502, 4e ave.
 La Pocatière

20, rue Principale
 St-Pamphile

856-2492

356-5137

15 x 8 x 3 pi. PISCINE JAMAICA

...avec filtration à moteur électrique Coleco

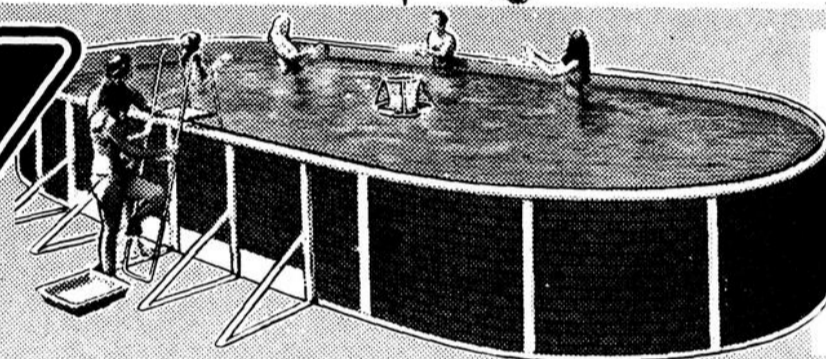
219.00

l'ensemble



Avec la piscine ovale Jamaica dans votre jardin, les plaisirs de la plage sont à votre portée. Parois durables à motif "Greenweave" protégeant des intempéries de 3 façons. Facile à assembler; barre du haut de 1 1/2"; montants de 2 1/2" en acier galvanisé blanc. Ne manquez pas l'occasion!

Mettez-vous de la partie. Demandez une CARTE DE CRÉDIT Canadian Tire.



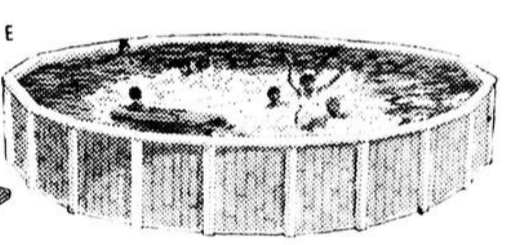
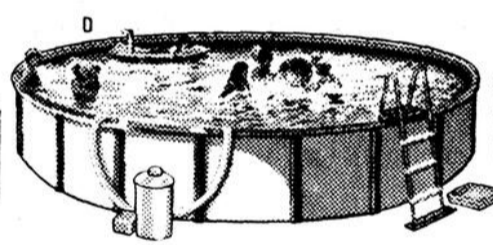
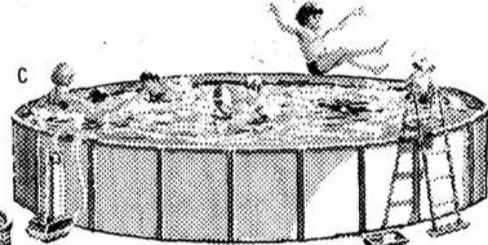
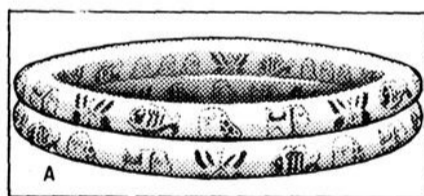
Royal Olympian

PISCINE OVALE DE 25x12x4 pi.

Avec échelle, aspirateur épurateur, trousse d'analyse d'eau, filet écumeur. Filtre de 1/2 HP; capacité de 1500 ghp; doublure vinyle cal. 16. **999.00**

Pisc. ronde 24x4 pi; parois similibrique rouge \$899.00

Il faut compter 2 semaines pour la livraison de certains modèles



Pataugeuse gonflable
À DEUX BOUDINS

39" x 10" prof.

2.99

A. En vinyle. Large rebord pour s'asseoir. Fait la joie des petits et leur procure des heures de plaisir.

'Swimtime'
RONDE 12 pi. x 3 pi.

139.99

B. Avec filtre, échelle, épurateur. Barre du haut et montants de 1/2". Du plaisir pour toute la famille.

'Seaside'
RONDE 18 pi. x 4 pi.

579.00

C. Construction verrouillable, avec filtre, échelle, épurateur et doublure de cal. 16; garantie de 10 ans.*

'Royal Regency'
RONDE 18 pi. x 4 pi.

699.00

D. Robuste. Doublure de cal. 16. Garantie de 10 ans.*
Ovale 20x15x4' prof. \$799.00
Ronde 24 x 4' prof. \$839.00

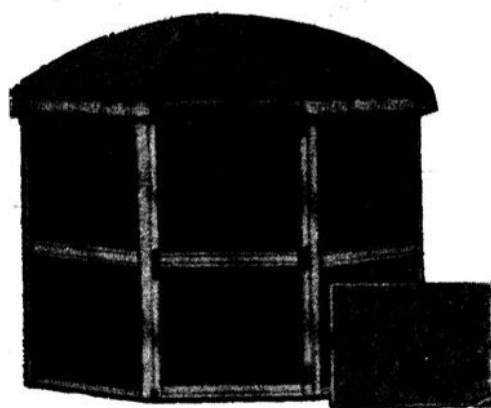
'Nassau'
RONDE 24 pi. x 4 pi.

1100.00

E. Modèle supérieur. Parois en acier. Filtre de 3/4 HP. Doublure garantie 10 ans.*
Ovale 30x15x4' prof. \$1499.00

* Doublure garantie 10 ans et certificat d'enregistrement

*GARANTIE DE 10 ANS DE SERVICE À L'USINE POUR LES PISCINES COLECO AVEC DOUBLURE VINYLE DE CAL. 16 ou 20



Kiosque si agréable: montage

facile et rapide

167⁷⁷

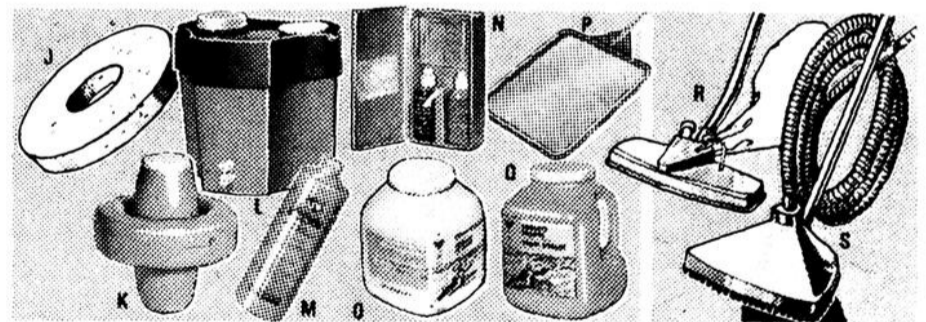
Pour certains modèles de piscines 10 jours de livraison

Épargnez davantage! BILLETS-BONIS au comptant



CANADIAN TIRE
MAGASIN ASSOCIÉ

81, BOUL. TACHE OUEST, MONTMAGNY
GALERIES MONTMAGNY 248-2602



BOUÉE CHLORATRICE

J. Avec seau pour 2 3/4 lb de produit. Très utile. Un achat! **15.49**

DISTRIBUTEUR DE CHLORE

K. Distribue auto. les pastilles de chlore. 4 lb. Un bon achat! **3.99**

CHLORATEUR

L. L'eau passe par le récipient plast. Seau de 2 3/4 lb. Seul. **49.95**

ALGICIDE LIQUIDE

M. Bouteille de 128 oz. \$4.99; 32 oz. **1.65**

TROUSSE D'ANALYSE D'EAU

N. Indique le pH. **3.59**

POUDRE 70% CHLORE

O. Désinfecte. 6 lb. \$7.59; 2 lb. **2.79**

FILET ÉCUMEUR

P. Aluminium, 72". **3.79**

CHLORE STABILISÉ

Q. 7 lb. \$15.49; 2 1/2 lb. 17 1/2 lb. \$36.95; **6.99**

Pastilles 90% C1, 2 1/2 lb. \$8.49

ASPIRATEUR DE PISCINE

R. 74". Pour tuyau d'arrosage. Sac-filtre. Venturi. **12.95**

ASPIRATEUR DE PISCINE

S. 18". Tête à bascule. Se fixe à l'écumoir du filtre. Seulement. **24.95**

\$533,600 à Sintra pour quatre contrats d'asphaltage dans Montmagny-L'Islet

Québec— Le député du comté de Montmagny-L'Islet et vice-président du caucus libéral, M. Julien Giasson, annonce que le ministre des Transports, M. Raymond Mailloux, a accordé quatre (4) contrats à la firme Sintra Inc., de Montmagny, pour l'exécution de travaux de voirie dans son comté.

M. Giasson fait savoir qu'un premier contrat de \$78,230.84 a été octroyé pour le recouvrement d'un enrobé bitumineux (couche d'usure) sur la route No. 204. Ces travaux seront effectués dans les municipalités de St-Aubert et de St-Jean Port-

Joli. Ils couvriront une longueur de 4.77 milles.

Un second contrat de \$113,258.01 a été accordé pour la pose d'un recouvrement en enrobé bitumineux (couche d'usure) sur la route no 283. Ces travaux couvriront une distance de 6.93 milles et seront exécutés dans la cité de Montmagny.

Un troisième contrat de \$97,853.31 a été octroyé pour la pose d'un revêtement en enrobé bitumineux. Ces travaux couvriront une longueur de 4.04 milles et seront effectués sur divers chemins dans différentes

municipalités de ce comté.

Le député de Montmagny-L'Islet précise qu'un qua-

trième contrat de \$136,880.40 a été accordé pour le revêtement d'un enrobé bitumi-

neux sur les routes nos 204 et 216. Ces travaux couvriront une distance de 4.87 milles et

seront effectués dans diverses municipalités de son comté.

La route fait une victime à Beaumont

(R.L.) C'est à 16.50 hrs, vendredi le 27 juin dernier, sur la voie Nord de l'auto-route 20 que c'est produit un accident mortel, à la hauteur de Beaumont.

La victime est M. Claude Haince, 26 ans de St-Léon de Standon, comté de Bellechasse.

L'accident s'est produit alors que M. Haince était au volant d'un tracteur de

ferme qui remorquait un second tracteur, celui-ci sans conducteur. A un certain moment, le second véhicule se mit à zigzaguer, faisant perdre la maîtrise de son tracteur à M. Haince. Celui-ci traversa à angle droit la chaussée et fut littéralement fauché par un camion-remorque allant vers Québec et conduit par M. Michel Benoit

de Valcourt.

M. Haince devait décéder des suites de ses blessures à l'Hôtel-Dieu de Lévis. L'agent Réjean Lachance, de la Sûreté du Québec de Montmagny, mène l'enquête ST-VALLIER

D'autre part, un second accident survenait le lendemain, vers 6.05 hrs du matin, à St-Vallier dans le comté de

Bellechasse.

André Chabot, 21 ans, et Guy Ruel, 19 ans, tous deux de St-Charles de Bellechasse circulaient à bord de leur véhicule, une Datsun 72, lorsqu'un dérapage dans une courbe les projeta dans "le décor". Il n'y eut aucun mort dans cet accident, mais les deux jeunes hommes furent blessés assez grièvement.



Transmission des pouvoirs du Rotary à Montmagny.— Mercredi soir dernier le 30 juin lors d'un souper mixte au chalet du Club de Golf de Montmagny, le Club Rotary local a procédé à la cérémonie annuelle de transmission des pouvoirs. Nous voyons ici le nouveau bureau de direction qui comprend, dans l'ordre habituel, MM Lionel Gaudreau, secrétaire, Ronald Filion, président sortant, Jacques Gaudreau, nouveau président, Jean Samson, vice-président, Bertrand Hudon, directeur, Edouard Gendreau, directeur, Serge Marcoux, directeur et Fernand Breton, trésorier.

GSW SPECIAL

GOUTTIERE BLANCHE
Longueur 10' **3.59**

DALOT BLANC
Longueur 10' **3.89**

DALOT ROND
GALVANISE
Longueur 10' **2.09**

GOUTTIERE GALVANISEE
Longueur 10' **1.99**

LES FAMEUSES PEINTURES QUI COMBATTENT ET ENRAYENT LA ROUILLE

TREMCLAD RUST PAINT
ALUMINIUM, NOIR, OU BLANC
ALUMINIUM, BLACK OR WHITE

PINTE QUART - 330001 **3.95**

GALLON - 330010 **12.95**

AEROSOL SPRAY 330022 **1.98**

GIASSON INC.

52 ouest St-Jean-Baptiste
Montmagny **248-1424**

VENTE DE DEMENAGEMENT

NOUVELLE ADRESSE

92, EST ST-JEAN BAPTISTE

MONTMAGNY

Face à la pharmacie Bergeron

- Gilets
- Blouses
- Pantalons
- Jupes
- Costumes de bain

➔

1/2 PRIX

A NOTER

Le magasin sera fermé tous les samedi après-midi jusqu'au 23 aout inclus.

Lot de robes de saison

à partir de

15.95

à

19.95

CHEZ MANON

ENR.

92, est St-Jean Baptiste Montmagny

248-3968

La Caisse d'Entraide augmente son actif de \$1,000,000

Par Réjean Lachance

C'est le 18 juin dernier, à Place Le Germeur qu'avait lieu l'assemblée générale annuelle de la Caisse d'Entraide Economique de Montmagny. C'est au cours de cette assemblée que l'on procéda à la lecture du 6e rapport annuel de la CEE et que se

tinrent des élections. Ces derniers virent MM Alphonse Guillemette et Bernard Landry réélus à leur poste au conseil d'administration, alors que M. Robert Després était élu lui-aussi au C.A. en remplacement de M. André Dionne. MM Jean Paré et Pierre-Paul Bélanger furent également réélus à leur

poste, soit respectivement au conseil de surveillance et à la commission de crédit.

Dans son allocution, le président de la CEE M. Paul-Armand Roy souligna le nouveau service d'Épargne-Logement offert par sa Caisse, de même qu'il rappelait aux personnes présentes les autres services de la Caisse d'Entraide Economique de Montmagny.

Prenant la parole à sa suite, le directeur général M. Jean-Marie Nicole fit son rapport, ainsi que la lecture du bilan de la CEE au 31 mai dernier.

Celui-ci se présente comme suit: Comme actif à court terme, on compte \$50,945. En caisse \$35,517. d'intérêts à recevoir, \$5,850 de frais d'administration à recevoir \$4000. d'actifs repris \$197. de dépenses payées d'avance, soit un total de \$96,509. A l'item Placements, on constate \$213,000. en obligations moins \$5431 d'escompte non amorti, \$1000. de l'Union Régionale des Caisses Populaires, \$148,000 en dépôts statutaires et \$5000. de parts sociales, soit un total de \$361,569.

L'item Prêts totalise \$3,504,562. subdivisés en reconnaissance de dettes pour une somme de \$447,011 \$3,105,819 en hypothèques moins \$48,268 en provision pour créances douteuses.

Côté Immobilisations, on

compte \$9385. de coût moins \$5195 d'amortissements accumulés, soit un total de \$4190. Le tout forme un actif atteignant un montant de \$3,966,830 par rapport à \$2,875,809, en 1974.

Au passif apparaît à court terme une somme de \$287,021 répartie aux intérêts à payer aux sociétaires pour un montant de \$264,148. aux comptes à payer pour \$5481. aux intérêts à payer-dépôts à terme pour \$16,302 et aux impôts à payer pour \$1090.

De plus, \$444,836 vont aux dépôts à terme, \$2207 aux impôts reportés, \$3,212,143. au capital social versé, \$13,680 en réserve générale et \$6943 au surplus, soit un total de \$3,966,830. équilibrant ainsi le bilan.

M. Nicole termina son allocution en rappelant que deux nouveaux membres, soit MM Jean Paré et Eugène Weemaes, s'étaient joints aux conseils de la CEE durant l'année écoulée.

Rejoint ultérieurement à son bureau, le directeur-général de la Caisse d'Entraide Economique de Montmagny nous précisait qu'au 31 mai dernier, le CEE comptait 2600 membres, un capital de plus de \$6,000,000 et un actif de \$3,966,830. Des prévisions de M. Nicole, il ressort que la CEE prévoit une augmentation du capital celui-ci passant à \$8,500,000 au cours de la prochaine année. La CEE s'attend

laussi à une augmentation du nombre de ses membres d'environ 400 personnes.

Quant à l'actuelle conjoncture économique de la Côte-Sud, M. Nicole n'a pas caché qu'elle pourrait être moins sombre. "D'autant plus, d'ajouter le directeur-général de la CEE, que l'industrie du bois prime sur la Côte-Sud et que c'est là une industrie fortement touchée.

Toutefois, de l'avis de M. Nicole, ce ralentissement économique tire sur sa fin; d'ici 1976 il serait possible que la situation se rétablisse graduellement.

"On constate déjà, de pour-

suivre M. Nicole, une reprise au niveau du bois du côté marché américain. Certes, cette reprise est lente et il ne faut guère s'attendre à ce que la conjoncture économique se rétablisse entièrement avant 1976. C'est d'ailleurs la chose souhaitable, car une reprise trop rapide entraînerait un retour d'inflation et tout recommencerait."

"Toutefois, la CEE reste confiante et demeure prête à aider les commerçants et industriels de la région en mettant à leur disposition une somme de \$2.5 millions à prêter.



QUE DIRIEZ-VOUS D'UN PETIT ACCIDENT? C'est ce que proposait en fin de semaine dernière un employé du Ministère des Transports, M. Louis Rioux, aux clients des Galeries Montmagny. C'est en effet à cet endroit qu'était un appareil simulant une collision se produisant à 7m-h. Sans danger, cet appareil démontrait néanmoins aux gens présents la nécessité du port de la ceinture de sécurité. Sur la photo, nous voyons le maire de Montmagny, M. Cajetan Gauthier, essayant l'appareil sous l'oeil attentif du président de l'Association des Marchands des Galeries Montmagny, M. Gérard Montminy. Rappelons que cette démonstration était faite dans le but de faire comprendre le besoin d'une loi obligeant le port de la ceinture de sécurité, loi existant déjà dans nombre de pays.

ARROSAGE D'ARBRES

Nous effectuons le traitement contre la tordeuse de bourgeons, les chenilles et tous genres d'autres insectes. Nous faisons également l'arrosage des jardins avec des insecticides.

Un autre service de

SERVICE DE PARTERRE

Denis Leblanc Prop.

106 7e rue, Montmagny. Posage de tourbes et semences 248-5924

**VENTE
VACANCES**



33 1/3 %

**DE REDUCTION SUR TOUTE LA
MARCHANDISE EN MAGASIN**

OUVERT TOUS LES SAMEDIS APRES-MIDI

JEAN-YVES NORMAND ENR.

Mercerie pour hommes

GALERIES MONTMAGNY

**Grande vente
de chaussures**

LE SAVETIER

Galeries Montmagny

248-2972

Du jamais vu à Montmagny!

Lot de chaussures pour hommes et femmes

5.00 8.00 10.00

Plus **50%** de réduction sur toute la
marchandise d'été en magasin

Plus **30% à 50%** de réduction
sur toute
autre marchandise en magasin.

Ouvert le samedi après-midi

CHEZ-NOUS ON PEDALE!

Les archives: Ça concerne tout le monde

Lors de leur réunion du 5 juin dernier, les membres de la Société Historique de la Côte-du-Sud ont pu se familiariser davantage avec le thème des archives.

Représentant les Archives Nationales du Québec, Monsieur Gilles Héon a rappelé comment, depuis 1895 et surtout grâce à l'initiateur Pierre Georges Roy, le Québec s'est constitué d'importants dépôts d'archives. Depuis 1969, les Archives Nationales du Québec relèvent du Ministère des Affaires Culturelles. Même si leur objectif premier est de récupérer et de conserver les archives du gouvernement, les A.N.Q. s'intéressent aussi à la récupération des archives privées. Cette dernière tâche relève d'abord des Sociétés Historiques répandues dans toutes les régions du Québec; c'est pour leur aider à jouer ce rôle, que les Archives Nationales du Québec caressent le projet de créer une équipe volante d'archivistes, destinée à initier ou à conseiller ceux qui s'intéressent à la mise en valeur des archives.

Au cours de ses 27 ans d'existence, la Société Historique de la Côte-du-Sud a vu s'enrichir ses dépôts d'archives. Grâce aux documents de toutes sortes qui ont été confiés aux archives par plusieurs amateurs d'histoire locale et régionale, les chercheurs ont maintenant accès à une mine d'informations de première valeur. Notes généalogiques, renseignements sur toutes les paroisses de la région, documents sur la colonisation du Saguenay et du Lac St Jean, coupures de journaux, monographies paroissiales, photos anciennes, cartes, collection de journaux, etc. Il faut savoir que les archives de la société contiennent aussi le fonds Chapais (correspon-

dance d'hommes politiques), le fonds du Service Social Economique de Ste Anne de la Pocatière, un lexique des noms géographiques de la Côte-du-Sud, et d'autres fonds privés provenant de familles du territoire.

L'abbé Lionel Léveillé, archiviste au Collège de Ste Anne, a levé le voile sur la variété et l'abondance des archives conservées dans cette maison d'éducation qui s'appête à fêter ses 150 ans d'existence. On y retrouve les dossiers de tous les anciens élèves, le journal quotidien du Collège, la correspondance officielle des autorités et de certains personnages importants, des coupures de journaux sur le Collège et les activités des anciens, les rapports de la météo (1843-1901). Les archives du Collège contiennent aussi un fonds sur l'Ecole D'agriculture, quelques milliers d'anciennes photos, des cartes géographiques, des disques, un répertoire de 600 pièces de théâtre et une collection d'anciens manuels scolaires.

Il est évident, qu'avec l'aide financière et technique des divers gouvernements, on pourrait augmenter le personnel du secteur archives, et fournir ainsi aux chercheurs un meilleur accès à ces milliers de documents anciens. C'est de cette façon que les archives pourraient devenir un matériel vivant en alimentant des publications futures sur la région de la Côte-du-Sud. La Société Historique entend continuer la publication de petits ouvrages qui font connaître l'histoire d'une localité ou d'une institution à caractère régional. Les amateurs d'histoire qui ont déjà écrit quelques textes d'intérêt historique, ou qui ambitionnent de le faire, feraient bien de soumettre leurs manuscrits à la Société Historique. Cette dernière retient les documents valables et est en mesure d'éditer, dans ses "Cahiers d'histoires" des textes qui risqueraient de dormir encore longtemps dans les tiroirs.

Faut-il rappeler que le pire ennemi des archives porte le

nom de «grand ménage de printemps». Ce virus envahit nos maisons, nos greniers, et entraîne la destruction de papiers de famille, de notes manuscrites, de contrats, de «scrap books», de vieux volumes, journaux, revues, etc... Notre Société Historique lance donc un cri d'alarme contre cette tendance irréfléchie qui nous fait brûler tant de vestiges historiques. Si seulement on se donnait la peine d'accroître le dépôt régional d'archives!

Plusieurs organismes publics, telles les municipalités civiles et scolaires, se devraient de donner l'exemple en «déposant» leurs archives dans un centre régional spécialisé. Cette formule du «dépôt» permet aux déposants de demeurer les seuls propriétaires des documents prêtés, et elle confie, pour un temps plus ou moins long, la garde de ces documents à des professionnels de l'archivistique. Une telle pratique comporte maints avantages: les documents sont en lieu sûr, ils sont bien classés grâce à un système de fiches, et ils sont donc plus facilement accessibles aux chercheurs préoccupés d'histoire locale.

Un slogan à retenir: «Connaissions mieux notre histoire en sauvegardant nos archives». Une habitude à prendre: «Avant de jeter de vieux papiers, demander conseil à la Société Historique, en contactant l'archiviste, à La Pocatière (856-3012, ext. 22)». Une visite à faire au cours de l'été: celle du Musée François Pilote, à La Pocatière; c'est tout près et ça vaut le coup!

Guy Théberge, publiciste.

Roger Hallé T.D.C.

DENTUROLOGISTE
(Technicien-Dentiste)
107 Cloufier,
MONTMAGNY

248-4928 Rés: 259-7246

Trois projets Mini-Equipement acceptés dans la région

(C.M.) Trois des projets présentés par des municipalités de la région dans le cadre du programme des Mini-Equipements du Haut Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports ont reçu l'accord du ministre Paul Phaneuf et seront subventionnés. C'est ce que nous confirmait dimanche dernier le député de Montmagny-L'Islet, M. Julien

Giasson, qui a précisé que St-François recevra un montant de \$14,600 pour défrayer le coût d'un complément d'aménagement de la piscine municipale construite l'an dernier. Cet octroi sera payable en deux versements répartis sur deux années fiscales.

Berthier-sur-Mer bénéficiera de \$10,000 payable en un seul versement, pour la

renovation et l'achat d'équipements de loisirs au niveau du terrain de jeux.

Enfin Ste-Apolline se voit accorder, malgré un certain retard dans la demande, une somme de \$750 qui sera investie dans une étude d'aménagement du Lac Carré; le reste du coût du projet, estimé à \$3,000, devant être remboursé par la municipalité.

AVIS FERMES LE SAMEDI APRES-MIDI

Nous désirons aviser toute la population de la Côte du Sud que nos magasins de St-Paul et St-Vallier seront fermés tous les samedis après-midi durant la période estivale soit du 5 juillet au 23 août inclusivement.

A noter que nos magasins seront ouverts tous les samedis matin de 9 heures à 12 heures (midi). Cette décision a été prise pour permettre des vacances bien méritées aux employés.

Merci de votre bonne collaboration et Bonnes Vacances à Tous.

MEUBLES BARNABE



**MEUBLES
BARNABE**

St-Paul: Cté, Montmagny 469-2188
St-Vallier: Bellechasse
(anciennement G.H.Roy, coin route 2) 886-3722
Ligne directe Québec 884-2831

Le Collège...

(Suite de la page 2)

réaffirme sa volonté de négocier localement et constate que le fossé s'élargit continuellement entre les deux groupes; d'autre part, la partie patronale, après avoir maintes fois affirmé son désir de négocier localement et rapidement, en est rendue à demander la suspension des négociations.

Pour sa part, le porte parole patronal, M. Jean-Marc Lavoie, soutient que le collège ne refuse pas de négocier localement. Ce qui selon lui, bloque les négociations, c'est que les enseignants ont présenté un projet de convention qui est à quelques retouches près, le projet de la table de négociations provinciales.

Toujours selon M. Lavoie, la partie patronale est prête à négocier localement pourvu que ce soit une convention vraiment locale, c'est-à-dire qui n'ait pas d'implications provinciales. "Rien ne sert de dépenser des énergies sur un projet semblable au provincial puisqu'eux ont des spécialistes chargés de la faire," a-t-il conclu.

Interrogé sur le motif qui a poussé le collège à demander la suspension des négociations, celui-ci a refusé de répondre "pour ne pas semer la confusion dans une affaire qui est très complexe".

LOUEZ

UNE

FOURGONNETTE

POUR VOS

AFFAIRES



MONTMAGNY DRIVE YOURSELF

116, St-Jean Baptiste ouest, Montmagny

248-1989

VENTE SOLEIL JEUNE ALLURE ENR.

CHEZ:

67, St-Jean Baptiste est,
Montmagny 248-1220



20% et plus sur toute la marchandise

Grandeurs de 5 à 24 1/2 ans




Lot de robes
longues et
courtes à

**1/2
PRIX**




COSTUMES
PANTALONS
JUPES
à

**1/2
PRIX**

GILETS

à **\$2.99**
et **\$4.99**

PANTALONS

à **\$4.99**

ENSEMBLES DE SHORT

BLOUSES SANS DOS

à **\$4.99**

JEANS DOBBER

Rég.: \$14.95 pour

1/2 PRIX

NOMBREUX AUTRES SPECIAUX




SHORTS ET
COSTUMES
DE BAIN

20%

GILETS BOUTONNES

à **1/2 PRIX**



ACTIVITES DE L'ASSOCIATION DE CAMPING. —L'Association de Camping de Montmagny-L'Islet poursuit allégrement ses activités d'un terrain de camping à l'autre. Ainsi lors d'un campement collectif au terrain de camping municipal de Cap St-Ignace, le président M. André Jobin a remis des plaques commémoratives à la Famille Campeur 1975, M. et Mme Georges-A. Collin, de Montmagny [photo du haut] et à un ancien directeur de l'Association M. Denis Jean [Photo du bas]. Par ailleurs on a fêté la Noël du Campeur, du 20 au 22 juin au camping La Jolie Rochelle à St-Raphael de Bellechasse. L'Abbé Yvon Beaulieu a dit la messe pour les enfants et un souper leur fut servi en présence du Père Noël et de la Fée des Glaces.



Voyage des Fermières de Buckland

Un fort groupe de nos fermières se sont rendus à St-Damien le 25 juin, à l'exposition inter-cercles des fermières où ils ont pu admirer les magnifiques travaux exposés; il y en avait de toutes les teintes et de tous les styles en couture, en tissage ou tricot ainsi que le macramé, que de perfection; on imagine facilement la lourde tâche des juges quand il s'agit de trouver une gagnante, félicitations à toutes ces amantes du travail bien fait. Aussi un comptoir de ventes très bien gardé d'articles utiles ou décoratives, l'une de ces dames en avait confectionné plus de 40 articles à elle seule, tandis qu'une autre peut-être un peu plus libre en a fait 100; quel amour du travail et quel dévouement à la cause des fermières. Félicitations à toutes ces travailleuses et merci au cercle de St-Damien pour le bel exemple

de tant de dévouement. Malgré la chaleur, c'est une journée très intéressante.

AGE D'OR

Les membres du club de l'âge d'Or sont allés en pèlerinage au sanctuaire du Cap de la Madeleine ces jours derniers et furent favorisés d'une belle température, le tout s'est bien déroulé malgré la chaleur intense.

on était satisfait des offices religieux, des visites aux endroits intéressants et de se retrouver en groupe à l'aller comme au retour ce fut agréable, mais la fatigue étant de la partie, on apprécie mieux notre chez nous. Merci aux organisatrices pour tout le travail fait à cette occasion.



Imprimés de tout genres

• Cartes d'affaires-En-têtes de lettres-Enveloppes-Factures
• Chèques-Circulaires-Brochures
• Dépliants-Créations, etc...

Service rapide

POUR REPRESENTANT APPELER: **248-4805**

IMPRIMERIE TACHÉ ENR.

Propriétaire Jean Mootz

404 Boul. Taché Est - Montmagny

LP

Matériaux de construction

GROS ET DETAIL

Voûte à fourrures

ULTRA MODERNE

Département de cadeaux: **248-3402**

LEMIEUX & PROULX INC.

Quincaillerie
Plomberie
Peinture
Tapisserie
Entreposage
Réparation
Lustrage
Nettoyage

47 est, St-Jean-Baptiste, 248 - 3400

Nous fermons le Samedi à 4 heures P.M. durant toute l'année.

L'Astrimbale en tournée

(R.L.) C'est mardi le 8 juillet prochain que la troupe l'Astrimbale, un des projets Perspectives-Jeunesse acceptés dans la région, débutera sa tournée.

Cette troupe composée de 8 membres présentera un peu partout à travers notre région deux pièces de théâtre; l'une est destinée à un public composé d'enfants alors que l'autre s'adresse à une assistance plus mature. L'Astrimbale offrira donc "Alexis le trotteur" pièce pour

enfants et "Aujourd'hui peut être" à son auditoire.

Après de nombreuses répétitions, la troupe l'Astrimbale est prête à divertir son public, qu'il soit jeune ou plus âgé. Lors de la première semaine de la tournée, l'Astrimbale se rendra à St François au Centre des Loisirs le 8 juillet, à l'école Centrale de St-Pierre le 9 juillet, et à la salle paroissiale de Cap St Ignace le 10 ou 11 juillet.

Tél.: 247-5847

CONSTRUCTIONS

LANDRY & FILS ENR.

VENTE DE MAISONS USINÉES — REVÊTEMENT D'ALUMINIUM

L'Islet-sur-Mer, Qué. **GOR 280**

PAUL PROULX



CONTRACTEUR EN EXCAVATION
St-Paul, est, cté. Montmagny **469-2424**

Vente et chargement de gravier brut, sable, gravier à ciment, terre à jardin et à remplissage.

A L'AIDE! A L'AIDE!
J'AI BESOIN D'ÊTRE HABILÉE



Que vous le vouliez ou non, il vous faudra rénover votre maison; Pourquoi la laisser détériorée? Plutôt que d'acheter une maison neuve; rénovez la vôtre comme une neuve

Contactez immédiatement un de nos représentants

Pierre Simoneau
248-3134 Jour
246-3126 Soir

Benoît Lamonde
248-5884

Sylvain Thibodeau
248-1469

—Nous procurons à chacun de nos clients, une garantie écrite de 20 ans, sur nos matériaux, en plus de bénéficier de nos 12 années d'expérience en Revêtement résidentiel et Industriel en aluminium.

C'est notre spécialité.

Satisfaction garantie - Estimé gratuit

MONTMAGNY ALUMINIUM ENR.

Fernand Letendre Prop.

134 Ave Ste-Brigitte Sud coin 7e rue

248-2534



Baisse de population inquiétante à St-Pamphile

par Claude MARCHAND

La population totale de St-Pamphile qui est de 3,557 pour 793 familles se répartit entre 1,707 femmes et 1,850 hommes. 68 personnes vivent seules; enfin on compte 96 veuves et 21 veufs. Ce qui permet de constater une baisse assez considérable de la population locale.

Tel est le sommaire d'un tableau pyramidal publié récemment dans le feuillet paroissial par le curé Marcel Caron et représentant la

population de St-Pamphile au début de 1975.

A titre d'expérience démographique on y a regroupé les gens de 5 ans en 5 ans et selon le sexe, les plus jeunes étant situés au bas de la pyramide et les plus âgés au sommet. IL ressort entre autres que 145 garçons et 133 filles (pour un total de 278) ont moins de 5 ans; 257 garçons et 235 filles (total de 492) ont entre 10 et 14 ans; 64 hommes et 64 femmes (total

128) ont entre 60 et 64 ans; 9 hommes et 3 femmes (total 12) ont entre 85 et 89 ans et ainsi de suite.

A partir de ces données les personnes en place peuvent donc constater que la chute de la natalité est très évidente depuis 10 ans, que le nombre de veuves est très élevé par rapport à celui des veufs, que les jeunes commencent à quitter la paroisse avant 20 ans et que le mouvement s'accroît après 20 ans même s'il y a

une certaine stabilité à partir de 30 ans; enfin on remarque que parmi les personnes âgées de plus de 65 ans il y a 163 hommes et 77 femmes, ce qui est contraire à la moyenne canadienne.

Les auteurs de l'enquête concluent sur une note guère optimiste en se demandant quelle sera donc la population de St-Pamphile à plus ou moins long terme si les jeunes continuent à s'en aller de la sorte et si la remontée de la natalité reste difficile.

DEUX ADOLESCENTS A L'HONNEUR AU FOYER DE L'ENFANCE DE LA COTE DU SUD INC. Après une longue année de labeur à l'école Gracia Poitras s'est vu décerner une médaille pour son travail assidu et sa conduite exemplaire lors de la remise des mérites scolaires qui a eu lieu à la Polyvalente Louis-Jacques Casault. Dans le secteur de la brigade Andréa Lafrance s'est mérité un trophée pour sa bonne conduite et son assiduité durant l'année scolaire écoulée. Bravo à Gracia et Andréa pour leur bon travail! Félicitations aux professeurs et aux éducateurs pavillonnaires du Foyer de l'Enfance de Montmagny. André Fréchette, Resp. pavillonnaire.

popularti inc

Bienvenue au théâtre
Beaumont-St-Michel

Popularti Inc. Souhaite succès
et longue vie à cette équipe
de qualité.

DE TAPIS ET PRELARTS
LIONEL TETU

63, ave. de la Gare, Montmagny **248-0357**

TAPIS SHAG A POILS LONGS
20% D'escompte sur la marchandise en magasin.

CUSHIONFLOR 12' et 6 pieds de largeur
3.59 v.g. carrée

PRELART COUSSINE SPECIAL
6 pieds de largeur
En spécial à **2.50** v.g. carrée

PIONEER **VENTE DU TONNERRE**

PRIX ECLAIR

425.00

ENSEMBLE STEREO PIONEER COMPRENANT:
• Ampli AM-FM
• Table tournante
• Hauts-parleurs
• Cartouche incluse

Table en plus **29.95**

La Boutique TAM-DI
110, ave. de la Gare, Montmagny **248-3036**

SPECIFICATIONS:
Amplificateur 34 Watts hauts-parleurs fréquence 50 à 20,000 HZ

La voix du peuple

Le C.L.S.C. de Montmagny-Sud

Dernièrement, à Montmagny, le Ministre d'Etat aux Affaires Sociales Mme Lise Bacon a déclaré et je cite le journaliste du Peuple Courrier [25 juin 1975, Cahier B P. 1] "Dans le secteur de la santé et du bien-être plus que dans tout autre, il faut être à l'écoute de la population pour établir des priorités suivant ses besoins et de la façon la plus réaliste possible."

La population de Montmagny-Sud, parce qu'elle avait des priorités et des besoins, a mis sur pied un Comité sélectionné par les Conseils municipaux de chaque municipalité. Ce comité avait le mandat d'étudier et d'implanter dans notre région, si possible, un C.L.S.C. Ce comité mit dix-huit mois à faire son travail. Ce ne fut pas facile et c'est normal. A la toute fin, le Comité choisit St-Paul à 60% comme site d'implantation du C.L.S.C.

Si vous "êtes à l'écoute de la population pour établir des priorités suivant ses besoins" comment se fait-il, Mme Bacon que vous ne connaissez pas le dossier du C.L.S.C. de Montmagny-Sud comment se fait-il que vous faites encore une consultation des Corporations municipales alors que ces mêmes corporations ont elles-mêmes déjà mandaté un Comité de citoyens à cet effet; comment se fait-il que le député de Montmagny

L'Islet décide à l'encontre de la population que vous voulez tant respecter, que l'implantation du C.L.S.C. doit se faire à St-Fabien? Connaissez-vous notre région Mme Bacon? Savez-vous que les moulins de St-Just Daquam sont ou fermés, ou fonctionnent au ralenti et que certains députés ne se cachent pas pour nous dire que notre région ne peut pas fournir en bois tous ces moulins et que la plupart devront disparaître avant longtemps? Comment peut-on nous donner une telle raison pour choisir le site de l'implantation du C.L.S.C. de toute une région? Qui veut-on servir?

Madame, vous devez des réponses et des explications aux citoyens de Montmagny-Sud. Vous devez nous dire pourquoi le Ministère des Affaires Sociales n'a pas accepté la décision prise par le Comité représentant les citoyens. Qui a intérêt à ce que le Ministère fasse lui-même le choix du site du futur C.L.S.C. de Montmagny-Sud? Quelle est la véritable raison qui pousse le député de Montmagny-L'Islet à prendre publiquement position en faveur d'un site autre que celui recommandé à 60% par le comité ad hoc?

Bien à vous
Denis Lepage
Ste-Apolline

La Jeune Chambre de La Pocatière vous dit 48 fois merci

Nous considérons que notre téléthon de 48 heures a rapporté un succès des plus satisfaisant. Sans la collaboration des personnes interviewées, sans l'apport financier de nos supporters, sans la coopération de T.V.C. 9 de La Pocatière, sans l'intérêt que nous a porté le Journal Peuple-Courrier, et la radio locale, notre enthousiasme

et notre résistance n'auraient pas été si grands. Merci à vous tous.

Aux téléspectateurs de St-Pacôme et La Pocatière, nous espérons que nous avons pu vous faire passer des heures enrichissantes à l'écran de T.V.C. 9.

La Jeune Chambre de La Pocatière
Par: J. Laganière, Prés.

COUPON D'ABONNEMENT

J'aimerais m'abonner au PEUPLE/COURRIER

Pour une période deans

Ci-inclus.....en paiement de cet abonnement.

NOM.....
ADRESSE.....

Canada \$8.00 pour 1 an
14.00 pour 2 ans
E. Unis \$15.00 pour 1 an

RETOURNEZ A:
"PEUPLE/COURRIER"
55, rue de la Fabrique
Montmagny, Qué.

Croc-l'oeil

ST-PAMPHILE— Activités-Vacances débute le 2 juillet à 9 heures sur le terrain du collège. Jeunes de 14 ans et moins, si vous voulez de la distraction durant l'été, n'oubliez pas de vous inscrire à «Activités-Vacances», ça promet.

ST-ADALBERT— L'âge d'or de St-Adalbert organise un voyage à la plage Caron de St-Paul le 6 juillet. Départ sur le terrain de l'église St-Adalbert à 10 hres 30. Tous les membres intéressés sont priés d'apporter leur dîner et de donner leur nom à Mme Léo Robichaud, tél. 356-5038 avant samedi midi.

SAUVETAGE AU LAC CARRE— M. et Mme Paul-Henri Lachance, du Nouveau-Brunswick, désirent remercier publiquement ceux qui ont contribué au sauvetage de leur fils Yvon, âgé de 15 ans, lorsqu'il faillit se noyer dans le lac Carré au moment où la famille était en visite à Ste-Apolline la semaine dernière. La catastrophe a pu être évitée, à la satisfaction de tous.

LA NAISSANCE D'UN FRANCAIS ET MONTMAGNY— Il y a quelque temps nous quittait un couple Français, M. et Mme J.-M. Bourget, de St-Levroy, comté D'Evre en France. Ceux-ci avaient passé à MONTMAGNY 16 mois au cours desquels ils furent chaudement accueillis. Se souvenant de cet accueil, le couple Bourget a tenu à annoncer à leurs amis Magnymontois la naissance de leur fils David, le 19 juin dernier. L'enfant se porte bien et les Bourget sont heureux.

SOIREE DE L'AGE D'OR— C'est le 14 juin dernier que le Club de l'Age d'Or de St-Paul célébra conjointement la Fête des Pères et celle des Mères, en présence du maire de la localité, Mme Noella Blais. De très beaux prix furent décernés au Père et à la Mère de l'Année, respectivement M. Emile Gagné et Mme Henri Pelletier, tous deux de St-Paul.

«THEATRE ONTARIEN» NOUS VISITE... En effet, dès 10.30 hres le matin du 10 juillet, la troupe de Théâtre Ontarien tiendra un atelier de théâtre au Manoir C.-Dupuis. Cordiale invitation aux enfants qui aiment le théâtre. Popularti Inc. prendra les inscriptions ce matin-là pour l'atelier de théâtre de Septembre. Donc, «Avis aux intéressés».

REPERCUSSION— Toujours dans le cadre des activités culturelles des Loisirs d'été, «Répercussion» de Gilles Côté, divertira les jeunes l'après-midi et les adultes le soir, le 21 juillet prochain. Les endroits seront annoncés plus tard.

DIAPPOSITIVES EN COULEURS SUR JEHOVAH— Tous de la région sont invités à la projection de diapositives qui a pour thème «Ayez la Foi en Jéhovah - Votre vie en dépend» qui sera présentée par la Congrégation locale de Témoins de Jéhovah de Montmagny. Ce programme démontrera la nécessité de diriger nos activités selon la volonté du Créateur, Jéhovah Dieu. Ce rassemblement va avoir lieu chez M. Maurice Courtemanche, 4, chemin des Rois, ouest, Berthier-sur-Mer. Comme toujours, aucune quête ne sera faite et l'entrée est gratuite.

LA PRIERE EST-ELLE UTILE OU NECESSAIRE?— Savez-vous comment prier de façon à être exaucé par Dieu? Qu'est-ce que Dieu pense du chapelet ou des livres de prières? Devez-vous prier pour les morts? Quelles réponses La Bible, la Parole de Dieu, nous donne-t-elle? Ne manquez pas d'assister à la conférence biblique intitulée «Persévérez dans la prière» qui se déroulera à 9.30 hres le dimanche matin le 6 juillet à la résidence de M. Maurice Courtemanche, ouest de route 132 sur le Chemin des Rois, à l'ouest de Berthier-sur-Mer. Tous, même les enfants, sont les bienvenus.

Bonjour chez-toi!



JUSTIN PTRE

Nous sommes en vacances! Enfin! Vive l'été! autant d'expressions simples mais significatives venant de la bouche des plus petits au terme de leur année scolaire. Le dernier rassemblement était mêlé de joies et de tristesses. Quel bonheur que de partir la tête nourrie des projets caressés depuis longtemps. En même temps il faut éloigner de soi la peine de se séparer des amis et surtout du professeur.

A peine le dernier bonjour et le merci sincère déclaré le jeune n'appartient plus à l'école ni à son maître, il est à lui-même livré au beau monde de son imagination. Les projets sont multiples et personnels. Deux mois ne suffiront pas à épuiser cette source intarissable d'idées qu'est la tête d'un enfant.

Profitons de l'explosion des ardeurs de la jeunesse pour rendre un hommage particulier à tous ces garçons et filles présentement en vacances. Que ce temps leur soit fructueux à l'émerveillement dont ils sont seuls capables. Nous portons une attention spéciale à tous ces jeunes guides et scouts actuellement partis vivre le grand projet annuel «LE CAMP» Il serait malheureux d'oublier ces jeunes et ces adultes hommes et femmes dont le bénévolat est à souligner par l'intérêt qu'ils ont manifesté à l'endroit de ces cadets guides et scouts. Qui a dit que le bénévolat n'existait plus? Qui ne peut plus imaginer les belles réalisations des plus jeunes? Une réponse nous attend sur l'emplacement du jeu où il y a tellement de belles valeurs à découvrir. Celui qui disait un Jour: «Laissez venir à moi ces jeunes enfants... Le Royaume des cieus est à eux et leurs semblables», savait s'émerveiller devant tant de spontanéité et de vérité.

La voix du peuple

Un achat partiel: une solution réaliste pour le Cégep

M. Pierre Coenen, président C.E.G.E.P. de La Pocatière

Monsieur le Président, D'abord, j'aimerais vous remercier pour l'envoi du rapport du Comité d'études en vue d'une solution de rechange au campus CEGEP La Pocatière. C'est probablement mes prises de positions antérieures qui me valent cet honneur de recevoir votre document. Je n'ai encore aucun regret des gestes publics que j'ai posés parce qu'ils reflétaient une large part de l'opinion publique et c'était pour moi un devoir de conscience de donner une voix aux sans voix.

Je trouve votre document bien préparé, je trouve votre position respectueuse des réalités d'hier et respectueuse de l'avenir du CEGEP que vous ne voulez pas sacrifier. Il est bien de valeur que ce document ne soit pas arrivé dans le

public, il y a trois ou quatre ans. Peut-être qu'il était nécessaire qu'il en soit ainsi. on arrive souvent à des solutions valables qu'après beaucoup de tergiversations. Un seul souhait, c'est que tous les agents qui ont à coeur la sauvegarde de l'enseignement privé [Collège de Ste-Anne] et de l'enseignement public au niveau CEGEP [Cégep de La Pocatière] travaillent à solutionner ces deux problèmes pour le bien de la population de la Côte Sud et ce, dans les plus brefs délais. Autrement le crédit de ces deux institutions pourrait être terni à jamais.

Monsieur le Président, j'espère que votre document de travail sera bien reçu par le Conseil d'Administration du CEGEP, par la Corporation du Collège de Ste-Anne et par le Ministère de l'Education.

Encore une fois, Merci et Bons succès,
Par: Yvan Morin Ptre

Chronique culturelle

Pour les deux mois de vacances, Juillet et Août, "il y a relâche" des activités de Popularti Inc.

Cependant, des activités sont déjà planifiées dans le cadre des Loisirs d'été.

Il serait bon de surveiller les communiqués de presse pour de plus amples renseignements.

Popularti souhaite à tous et à chacun de vous, des vacances heureuses et reprendra son horaire le 1er septembre.

POPULARTI INC.
Laurette Normand, présidente.

mini-loto	29 Séries émises — 90,000 chocune
	POSSIBILITE DE: 29 GAGNANTS DE \$5,000.
	232 GAGNANTS DE \$500.
TIRAGE 13 VENDREDI 27 JUIN 1975	2349 GAGNANTS DE \$100.



13 ^e COURSE: 26 JUIN			RÉSULTAT			
ORDRE:	\$848.30	PRIX	A	B	C	D
DÉSORDRE:	\$30.70	122	5	3	10	7
VENTES TOTALES: \$431,226.						



nous traite bien



SPECIAL!

Pepsi-Cola

BREUVAGE CANNETTES 24/10oz

\$3.88

SPECIAL!

Royale

ESSUIE-TOUS 2 ROULEAUX

.79

SPECIAL!

Frozo

POIS CONGELES SAC 2 LBS.

.55

SPECIAL!

Roti de croupe

PARTIE DU BAS SILVERSIDE

\$1.48 LB.

SPECIAL!

Boeuf à bouillir

EN CUBES

.98 LB.

SPECIAL!

Roulé de jambon

FUME GENRE COTTAGE
MARQUE DU BRISSON

\$1.38 LB.

SPECIAL!

Bacon tranché

MARQUE MARY MILES 1 LB.

\$1.28

SPECIAL!

Iceberg laitue

GROSSEUR 18

.28

SPECIAL!

Sunkist orange

GROSSEUR 88

.98 LA DOUZAINES

LES GALERIES CHAGNON

300, COTE DU PASSAGE,

LEVIS



Prix en vigueur
jusqu'à la fermeture
mardi, le 8 juillet 1975

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités

Dominion Stores Limited

ECONOMISEZ **.25** AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE

Café Maxwell House

10oz

\$2.09

VALIDE JUSQU'A MARDI LE 8 JUILLET

ECONOMISEZ **.25** AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE

Boîte savon en poudre

TIDE
FORMAT
GEANT

\$2.29

VALIDE JUSQU'A MARDI LE 8 JUILLET



et moi je traite bien les miens.



Courses cyclistes à Montmagny

Buckland

A l'âge de 53 ans, est décédée Mme Robert Blais née Laura Leblond. Ses funérailles eurent lieu dans notre paroisse où elle a toujours vécu. Le service par M. le curé Dancause assisté de diacre et sous-diacre. La garde paroissiale portait le cercueil et fait la quête au service. Au choeur, les dames

St-Lazare

MARIAGES A ST-LAZARE

Le 28 juin M. Gilles Laverdière, camionneur, fils de Josaphat & de feu Bertha Chabot de St-Nérée, unissait sa destinée à Mlle France Dumas fille de M. Mme René Dumas & Rose-Aimée Guillemette.

Le 28 juin M. Ghislain Plante, journaliste de St-David fils de M. et Mme Germain Plante & Yvette Roy unissait sa destinée à Mlle Line Soucy secrétaire, fille de Raymond Soucy & de Marie Garant, de St-Jean Baptiste.

Le 28 juin M. Emile Leblond mécanicien fils de Lucien & Bernadette Leblond, unissait sa destinée à Mlle Colette Laroche, fille de Cajetan Laroche de Emma Labrecque de St-Charles.

BAPTEMES A ST-LAZARE

Le 15 juin a été accueilli dans la grande famille chrétienne par le baptême Marie Stéphanie Valérie née le 20 mai, fille de M. et Mme André Bilodeau (Denise Garant). Les parrain et marraine sont M. Mme Jean Bilodeau de St-Monique les Saules, oncle et tante.

Le 25 juin a aussi été baptisé Annie-Mélanie enfant de M. et Mme Gaston Pouliot (Diane Côte). Les parrain et marraine sont Joseph Côté, grand parent de l'enfant.

Nos félicitations aux heureux parents.

chrétiennes dont la défunte faisait partie, une délégation de ce mouvement s'était rendue la veille au salon prier pour le repos de l'âme de leur compagnie trop tôt disparue, de même qu'elles assistaient nombreuses aux funérailles.

Dans son homélie, le prêtre a insisté sur le fait que l'on doit se conformer à la volonté de Dieu que les souffrances, les sacrifices, généreusement acceptés ont leur mérite. Durant sa longue maladie, Mme Blais a certainement souffert plus moralement que physiquement. Ses mains qui tant de fois avaient préparé les repas, les goûters, s'il y avait une fête ou un repas froid à servir, un deuil survenait toujours, elle était là pour aider ou dépanner ceux qui étaient dans le besoin, même à quelques heures d'avis on était sûr qu'on aurait du bon à manger et servi à temps. Ses mains si habiles à tout faire ne voulaient plus lui obéir. Elles demeuraient inertes, elle avait connu les durs travaux de la terre puisqu'ils étaient d'abord cultivateurs, le travail ne lui faisait pas peur, lorsque installée plus près du village elle n'en cessa pas moins ses activités qui se révélèrent nombreuses car chacun voulait bénéficier de ses services. Elle aimait satisfaire les gens, ça lui plaisait, elle y réussit jusqu'à ce que la maladie progressant, il fallut s'arrêter et se résigner à se faire servir, quel martyr ce fut pour elle, devenue impotente et incapable de parler mais parfaitement lucide jusqu'à la fin. Lorsque la veille de sa mort, son fils lui apprit qu'elle avait un petit-fils et qu'il s'appellerait Michel suivant son désir, un léger sourire démontrait qu'elle avait compris et elle est partie pour l'au-delà d'où elle veillera sûrement sur les siens.

Elle laisse outre son époux, son fils et sa belle-fille M. Mme Gilles Blais, sa fille Madeleine, Mme Paul Leblond, ses soeurs: Mme Léda Richer, M. Mme Ernest Desgagné, Marie Louise M. Mme Wellye Bilodeau (Marie Ange), ses frères M. Alphonse Leblond, M. Mme Charles Leblond de Farnham, M. Mme Willye Leblond de Montréal, ses beaux-frères et belles-soeurs M. Mme Paul Emile Morissette Juliet et Gérard Bélanger, Leopold Bruneau Emile Blais, Yvon Lemelin et Wilbrod Lavoie, ainsi que sa belle-mère, Mme Anselme Blais, un grand nombre de neveux et nièces et beaucoup d'amis. Le service religieux terminé, le cortège se referme pour se rendre au cimetière où elle fut inhumée pres de son fils décédé accidentellement il y a quelques années. A sa famille éplorée à tous ceux que ce deuil afflige vont nos sincères condoléances.

Dimanche le 17 août prochain, beau ou mauvais temps, des courses cyclistes se dérouleront à Montmagny à compter de 10 heures. Il y aura une série de 5 courses pour tous les âges.

1ère course pour les Pee-Wee 11-12 ans dans l'année, 2e course pour les Minimes et Féminines B 13-14 ans dans l'année

3e Course pour les Pee-Wee Cadets et Féminines A 15-16 ans dans l'année

4e Course pour les Vétérans 40 ans et plus dans l'année

5e Course pour les Juniors 17-18 ans dans l'année, et Séniors 19 ans et plus dans l'année.

Ce sera la 4e d'une série de 4 courses régionales pour l'obtention des "Rubans Banque Royale" dans les cadres de leur promotion "Les Olympiques Juniors"

Une invitation est faite à tous les cyclistes de Montmagny et des environs de prendre le départ de ces courses. Ils pourront alors se mesurer aux coureurs licenciés régionaux.

LICENCE TEMPORAIRE DU COUREUR

Dans le but d'améliorer l'accessibilité au sport cycliste et de favoriser au maximum le recrutement au niveau régional, la F.C.Q. peut délivrer gratuitement aux coureurs débutants une licence temporaire de coureur.

Voici les conditions pour obtenir cette licence:

1er Pour toute personne âgée de 18 ans et plus: Vous présenter au fil du départ et remplir une demande de licence temporaire.

2e Pour les coureurs n'ayant pas la majorité légale; a) nécessité d'une autorisation écrite des parents, donc ce présenter au fil du départ avec une personne pouvant signer cette licence temporaire.

b) Nécessité de fournir un baptistaire.

Cette licence temporaire

n'est valable que pour participer à 3 courses lesquelles doivent avoir un caractère strictement régional.

CASQUE OBLIGATOIRE

Tout genre de casque peut être porté soit celui d'un coureur cycliste ou encore un casque de hockey ou autre.

N'hésitez pas à prendre le départ des courses du 17 août à Montmagny.

Le Club Cycliste "Stella" Yvon Guillou, directeur tech.

BOUTIN & BOULANGER

notaires 248-1115

Cessionnaires de greffes de: L. Pelletier, D. Plante, G. Bélanger et J.N. Bernier
78, ave de la Gare Montmagny G5V 2S9

LEANDRE BOUTIN

ASSURANCE-VIE ET FONDS MUTUELS



L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS

Câse Postale 81, Cap Saint-Ignace, Montmagny, (Québec)
Téléphone (418) 246-5510 Rés. Bureau (418) 837-2421

SURPLUS D'INVENTAIRE

de 3 x ans à 14 ans

25% RABAIS

SPECIAL GRATUIT

Un éléphant gonflable offert à nos clientes avec CHAQUE ACHAT



Cadeaux pour bébés

Vêtements pour

enfants de 0 à 3X

LA CIGOGNE ENR.

68, St-Jean Baptiste Est, Montmagny 248-4578

GENEST ELECTRONIQUE ENR.

J.P. Journeault Prop.

Membre de la corporation des électroniciens du Québec



Vente & Service Radio - T.V. - Stéréo RCA

appareils électriques

Service rapide, ouvrage garanti

82 Rue St-Thomas Montmagny

248-2909

ETANG DE PECHE OUVERT TOUS LES JOURS TRUITES D'ENSEMENCEMENT MOUCHETEE ARC-EN-CIEL PISCICULTURE DES ALLEGHANYS St-Philémon 469-2823

A l'âge de 19 ans est décédé accidentellement Yvon fils de M. Mme Lucien Morissette, Espérance Laroche de Québec. M. le curé Dancause a officié au service assisté de diacre et sous-diacre. Portait le cercueil MM Gilles Fontaine, Gilles Pichette, Gérard Mercier, Lucien Blouin, Robert Trahan et Claude Corriveau amis du défunt. La quête a été faite par MM Lucien Blouin, Gérard Mercier et Gilles Fontaine. Un landau de fleurs précédait le cortège jusqu'à l'église ornée aux couleurs de deuil. Le défunt laisse outre son père et sa mère ses grands-parents M. Mme Alfred Laroche parents adoptifs M. Mme Cléophile Morissette, ses frères et soeurs M. Mme Robert Thériault, M. Mme Réginald Morissette, M. Jacques et Alain Morissette, Mlle Diane, Denise et Sylvie Morissette, M. Mme Léo-Paul Morissette (Claire Laroche) M. Mme Rodolphe Laroche M. Mme Jean-Guy Genest (Hélène Laroche) M. Mme Ludget Laroche M. Mme Raymond Laliberté (Yvette Laroche) aussi M. Mmes Gérard Nicole, Jean-Marc Richard, Benoit Rouleau, Rémi Pouliot M Rosario Fernand Morissette, beaucoup d'oncles et tantes, cousins et cousines ainsi que des amis. Depuis les premiers mois de son existence le défunt demeurait chez ses grands parents où il fut toujours choyé et aimé, mais à cet âge où on aime la vie et ses plaisirs on aime aussi voir des amis, il en avait et en était heureux. Le tragique accident l'a surpris alors qu'il s'en allait à la rencontre de d'autres amis espérant comme tous les jeunes en une agréable soirée mais le destin implacable l'a trouvé au passage. C'est la mort qui était au rendez-vous, que de peines, que de larmes ton départ a fait versé. Tes parents adoptifs en furent meurtris et n'oublieront jamais cette horrible catastrophe, ton frère Jacques avec qui tu as grandi et partagé tes craintes et tes espoirs, oui ton frère tant aimé en fut terriblement secoué, mais comme il est croyant, il s'est résigné et va beaucoup prier pour toi. Ton souvenir Yvon sera là toujours pour chacun des tiens. Repose en paix. Après le service religieux le cortège s'est reformé pour se rendre au cimetière où il fut inhumé. A ses parents adoptifs si cruellement touchés par cette perte, à tous ses autres parents et amis vont nos sincères sympathies.

BAPTEMES

A M. Mme Gilles Blais née Françoise Labrecque un fils baptisé Joseph Paul Michel, parrain et marraine M. Mme Paul Leblond oncle et tante de l'enfant, Mme Blais portait elle même son fils sur les fonds baptismaux. Après la cérémonie M. Mme Blais ont reçus à leur domicile les membres des deux familles à un repas substantiel en l'honneur du nouveau né. Félicitations aux heureux parents.

Visite au Musée François Pilote

Nous continuons cette semaine notre visite au musée François-Pilote à La Pocatière. Aujourd'hui, nous prendrons connaissance des collections portant sur le travail du bois et les métiers

Les billes de bois illustrent une partie des essences forestières de la région, tant les bois mous que les bois durs. Les principaux instruments de coupe étaient les godendards et les sciottes: le sciote à "frame Saint-Joseph" doit son nom à l'imagerie populaire représentant St Joseph avec une scie de ce genre. On peut voir aussi une sciote à arc, une scie à refendre, des scies à chanterner ou à découper et une

tranche à bardeaux manuelle. Les instruments de menuiserie sont multiples: on peut admirer l'ingéniosité de nos ancêtres. Signalons les bouvets pour les moulures, les varlopes et galères pour planer les planches, les rabots, les niveaux, les pieds-de-roi, les vilebrequins et tarières etc.

Autrefois, le travail du lin revêtait une importance particulière, car il fallait fabriquer "l'étoffe du pays". Les braies servaient à amollir les tiges de lin, puis on utilisait le peigne à filasse et les écangs; avec ces derniers, on écrasait les tiges de lin ou de paille après les avoir mouillées. Avec le lin, on faisait les couvertures et

les habits, avec la paille de blé, on tressait de beaux cha-peaux.

Le lavage du linge constituait autrefois une tâche ardue quand il fallait frotter le linge sur la planche à laver. Assez tôt, un petit instrument est venu faciliter le travail; c'est le foulon, espèce de cône renversé, qui permettait de presser le linge à l'intérieur d'une cuve. Un peu plus tard, on utilisa la laveuse à cuve de bois; plusieurs se souviennent sans doute d'avoir "brassé la laveuse" avant que ne se produise l'électrification rurale... Un autre genre de laveuse a marqué un progrès, c'est la cuve de métal munie de ressorts de rappel. Pour recueillir l'eau de pluie servant à laver le linge, on creusait dans un tronc d'arbre une grande auge appelée foulon; en effet, ce récipient servait à fouler la laine, à laver les grandes pièces de linge et à échauffer les cochons lors des "boucheries" d'autom-

ne.

De tout temps, le lait a constitué un aliment primordial en alimentation. Pour faire la traite du lait, nos ancêtres utilisaient une chaudière munie sur un côté d'un petit couloir. Le lait était placé dans une crèmeuse, un récipient comportant près de la base une fenêtre et un robinet; quand la crème était montée, on laissait s'écouler le "petit lait", puis on battait la crème dans un moulin à beurre. Nous pouvons voir des moulins à beurre de table et un moulin sur pied un usage dès 1845. La baratte servait pour les quantités importantes de crème. Enfin, on pétrissait le beurre afin d'en retirer le surplus d'humidité, à l'aide d'un rouleau dentelé. Le beurre est alors prêt pour l'entreposage dans une tinette; on pouvait aussi presser le beurre dans un moule de bois (une livre). L'instrument suivant est une écrémeuse centrifuge de format ancien.



La faucheuse-conditionneuse 1209 de 9 pieds, c'est la "machine équilibrée"

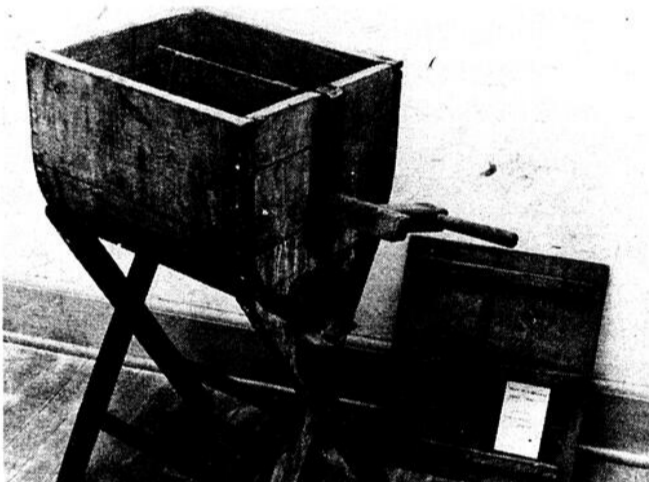
Longitudinalement... latéralement... à l'intérieur comme à l'extérieur, notre 1209 est une faucheuse-conditionneuse équilibrée.

Les pneus exclusifs à haute portance, placés près de la barre de coupe, suivent les dénivellations du sol. C'est l'équilibre longitudinal qui assure une fauche nette.

Le tirage latéral est pratiquement éliminé. Les roues sont rapprochées du centre de gravité, répartissant l'effort plus uniformément des deux côtés. C'est l'équilibre latéral.

La puissance est, elle aussi, équilibrée. Des pignons tournant dans l'huile entraînent les rouleaux qui écrasent et éclatent les tiges. Venez voir la 1209 sans tarder.

A.A. COULOMBE ENR.
R.R. No1 Montmagny Tél.: 248-1358



Pièces exposée au musée: moulin à beurre datant de 1845

BLOCS DE CIMENT

° Blocs de cheminées ° Marches préfabriquées
Tuiles de parterre ° Tuyaux de béton

Blocs de ciment Montmagny Enr.

Denis Breton prop.
Rue de la Rivière Nord, Montmagny

248-0403 248-2451



Avant de partir en vacances,

assurez-vous que votre voiture est en bon état!

Faites faire immédiatement la mise au point générale:

- Alignement
- Balancement
- Echappement
- Freins
- Système de refroidissement
- Etc...

NOTE: Nous faisons également l'installation d'attelages à l'arrière de voitures pour les remorques et les roulottes.

Pour rendez-vous téléphonez à **Jean Paul Guillemette**
248-2323

J.P. Bois Automobile inc.

140, BOUL. TACHE OUEST, MONTMAGNY TEL.: BUR. 248-2323



LIGNE DIRECTE QUEBEC 884-2310



Le personnel et la direction de ...

Roch Fournier Meubles Enr.

situé face à l'église St Mathieu

165, Rue St-Ignace,
Montmagny

248-1328

...désirent informer de nouveau leur nombreuse clientèle que pour la période estivale, du 28 juin au 30 août inclusivement, le magasin sera ouvert le samedi matin, de 9 hres à 12 hres (midi) et fermé dans l'après-midi.

Cette décision a été prise afin de permettre aux employés des vacances bien méritées durant cette belle saison si courte.

Merci de votre collaboration et bonnes vacances à tous!

La Médecine Naturelle

par Jean Cadrin

Dr en Psycho-somatique



Le naturisme! Pourquoi?

Prévenir! Ce mot résume notre philosophie et notre action. Depuis que les naturistes ont commencé l'audience entreprise de faire connaître les lois de la nature et leurs applications pratiques dans la civilisation moderne, des dizaines de milliers de Québécois ont joint leur rang. Ils ont vu leur santé s'améliorer de façons considérables. Un très grand nombre se sont débarrassés de maladies tenaces par le recours aux méthodes naturelles de santé. Le peuple Québécois a acquis la conscience de l'importance capitale d'un bon état de santé individuel et collectif.

Ce peuple, l'un des plus taxés au monde, par un appareil de santé officiel inefficace et onéreux détient les tristes championnats d'être la nation la plus cardiaque sur terre, la plus cancéreuse au Canada et l'un des endroits où la jeune génération est l'une des plus carencées qui soit. La constatation est simple: l'immense appareil médical officiel québécois a lamentablement failli, dans ce qui doit être le but premier de toute médecine fondamentalement humaine prévenu!

Au début les naturistes n'étaient qu'une poignée. Il y eut des pionniers remarquables. Ridiculisés, pourchassés devant les tribunaux par une organisation médicale omnipotente et unique, ils tinrent coûte que coûte. Nombreux furent ceux qui se retrouvèrent ruinés. D'autres goûtèrent la géolite. Mais la vérité est contagieuse. Ils firent école à des multiples disciples se levèrent, avec des moyens dérisoires, face à des trusts aussi cyniques que ceux de l'alimentation chimique, de la pharmacie empoisonneuse et de la médecine arrogante. Ils travaillèrent sans relâche pour donner au Québec un mouvement de santé naturelle que d'aucun décrivent, mais dont, nul ne peut contester le dynamisme, l'efficacité et les résultats multiples dans le domaine de la santé.

Les naturistes ont contre eux l'officialité et la puissance politique et économique des "charlatans officiels". Ils se heurtent à une conception injuste, sectaire et intéressée de la science. On leur ferme les maisons d'enseignement officielles. On leur nie tout droit aux subsides officiels. Et ensuite on s'efforce de les calomnier et on dénonce le manque de formation scientifique de leurs professionnels de la santé naturelle. Il est tellement facile d'écraser ses adversaires quand on se cache derrière les palissades du veau d'or et de "l'Establishment". Les partisans des méthodes naturelles de santé n'acceptent pas l'interprétation à sens unique de la science thérapeutique et diététique. Ils constatent que cette pseudo démarche scientifique de la médecine et de la nutrition établies a conduit notre civilisation au règne de la pollution meurtrière de l'alimentation dévitalisée, du tabagisme, de l'alcoolisme, de la drogue, de l'empoisonnement pharmaceutique, de la chimification des sols agraires, de la montée foudroyante des maladies dégénératives.

Les naturistes sont des rêveurs. Ils rêvent d'air pur, de parcs, de campagnes tranquilles, d'aliments sains et appétissants, de Québécois énergiques et vigoureux, de villes qui ne soient pas synonyme de destruction du milieu naturel de l'homme, de lac et de rivières qui ne soient plus des égouts, d'adolescents qui soient autre chose que des candidats à la drogue où des toxicomanes hébétés, franche camaraderie, de spiritualité en harmonie avec les lois éternelles de la nature.

La civilisation de la "génération pizza" et du "TV dinner" rendent les naturistes malades. Pour se guérir ils ont recours aux jus de fruits frais, aux aliments sains de toute nature, aux sports énergiques, à la montagne accueillante, aux réunions de groupes franches et simples, à la jeunesse disciplinée et audacieuse, aux lectures qui ennoblissent l'esprit et le corps, aux praticiens qui parlent leur langage et leur indiquent les voies de la santé naturelle. Comprenez qui pourra.

Jean Cadrin P.S.

Tél: 246-3790



Gaston Guimont

Entrepreneur en construction - vente et pose de déclin d'aluminium, déclin de masonite.

Cap St-Ignare

Cité Montmagny, Qué.

MONTMAGNY READY MIX

"BETON PREPARE DE MONTMAGNY"

-Service
-Prix
-Qualité



PLAN NO. 1. 248-0953
ROUTE TRANS-CANADA
MONTMAGNY

PLAN NO. 2. St-Raphael, Ber., Que. 243-2102
PLAN NO. 3. Ville La Pocatière, Kam. 856-3409
PLAN NO. 4. St-Anselme 885-4096

Election à la Garde paroissiale de Tourville

(Mme L. Flamand)— Le 9 juin la garde paroissiale de Tourville se donnait un nouvel exécutif. Alain Lebel fut élu président, Louis-Georges Caron vice-président, Clément Anctil trésorier, Maurice Pelletier, secrétaire, Gaston Gagnon, chef de discipline, Réjean Lord commandant, Gilles Blanchet ordonnance et Maurice Pelletier, publicis-

te. Les membres de la garde soulignaient la fête des Pères à Tourville, participaient au ralliement de l'union régionale de la Côte-du-Sud Inc. à St-Cyrille de l'Islet et le 22 juin ils ont bien voulu se joindre à leurs confrères de St-Pamphile pour fêter le dixième anniversaire de cet organisme.

Tél: Bur. 248-1358

Tél. Rés.: 248-2545

A. & A. COULOMBE ENR.

ENTREPRENEUR Excavation
Dynamitage
Terrassement

R.R. NO. 1
Montmagny, P.Q.

Concessionnaire John Deere



UNIVERSITE DU QUEBEC A RIMOUSKI

COURS A TEMPS PARTIEL

SESSION ETE-75

REGION DE RIMOUSKI

SCIENCES DE L'ADMINISTRATION

ADM-110-74	00	Micro-économie 1	07-07-75
ADM-337-73	00	Administration des ventes et distribution	07-07-75
INF-101-73	00	Informatique	08-07-75

SCIENCES PURES

BIO-210-72	07	Biologie végétale I	28-07-75
PHY-364-74	00	Dynamique des fluides	28-07-75
PHY-407-74	00	Météorologie I	28-07-75

LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

LIN-240-71	00	Grammaire structurale	28-07-75
PHI-190-70	00	Philosophie du langage	07-07-75

SCIENCES DE L'EDUCATION

EDU-105-70	00	Psychologie de l'apprentissage	07-07-75
EDU-160-72	00	Les media et la communication	07-07-75
EDU-306-73	00	Philosophie de l'éducation	28-07-75
EDU-308-73	00	Ecole dans une société en changement	28-07-75
EDU-351-73	00	Evaluation du rendement scolaire	07-07-75
EEL-115-74	00	Développement psychomoteur II	07-07-75
EEL-135-74	00	Développement du langage oral et écrit II	28-07-75
EEL-145-74	00	Développement intellectuel II	07-07-75
EEL-255-74	00	Education et rééducation de la dimension affective et sociale 1	07-07-75
EEL-370-74	00	Musique et rééducation	07-07-75
EEL-385-74	00	Mésologie et organisation scolaire de l'orthopédagogie	28-07-75
ELE-101-72	00	Exploration III-A: le langage oral	07-07-75
ELE-102-72	00	Exploration III-B: le langage écrit	28-07-75
ELE-108-74	00	Exploration V: l'étude de l'environnement humain	07-07-75
ELE-109-74	00	Exploration VII: la foi	28-07-75
ELE-211-74	00	Nature et conditions de l'apprentissage scolaire I	28-07-75
ELE-290-72	00	Psycho-biologie	07-07-75
PRE-341-74	00	Apprentissage et enseignement de l'étude du milieu	07-07-75
PRE-391-74	00	Evaluation du jeune enfant	28-07-75

SCIENCES RELIGIEUSES

REL-151-74	00	Le sens de l'existence chrétienne	07-07-75
------------	----	-----------------------------------	----------

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

PEDU-306-73		Philosophie de l'éducation	03-07-75
-------------	--	----------------------------	----------

REGION DE RIVIERE-DU-LOUP

BIO-210-72	07	Biologie végétale 1	28-07-75
LIT-355-71	10	Le théâtre français contemporain	07-07-75

REGION DE LA POCATIERE

BIO-210-72	07	Biologie végétale I	28-07-75
ELE-371-74	21	Catéchèse à l'élémentaire	10-08-75

Les candidats qui désirent obtenir des renseignements concernant les procédures d'inscription doivent communiquer avec le

Bureau du registraire
Université du Québec à Rimouski
300, avenue des Ursulines
Rimouski, Qué.
G5L 3A1
Tél.: 724-1433.

Une formule nouvelle au terrain de jeux de St-Pamphile

par Mme L. FLAMAND
La formule traditionnelle du terrain de jeux a été évaluée et les membres de la

Commission municipale des Sports et Loisirs ont conclu que pendant deux périodes estivales, malgré la bonne

volonté des participants, des organisateurs et des moniteurs, le succès fut plus ou moins valable. Loin de déprécier le travail des années précédentes et des précurseurs dans ce domaine à St-Pamphile, les responsables ont décidé d'essayer une nouvelle formule intitulée «Activités Vacances».

La C.M.S.L. offre aux jeunes de 14 ans et moins une gamme d'activités auxquelles ils seront libres de participer; une nouvelle cédule

leur sera présentée chaque semaine et l'enfant fera son choix sur ce qui l'intéresse le plus. Dans l'après-midi la piscine est à sa disposition. Pour la première semaine les activités sont:

1-Balle-molle (garçons); 2-Pique-nique à la rivière Noir; 3-Randonnées pédestres; 4-Arts plastiques; 5-Visite d'une ferme.

On pense que ce renouveau plaira davantage aux jeunes étant donné leur liberté de choisir.

Circuit de balle-molle Bellechasse

Dans le Circuit Labatt Bellechasse, près de la moitié du calendrier est déjà passé, et on peut remarquer que 4 formations se détachent du reste du classement; il s'agit du Armagh qui n'a pas encore subi la défaite en 6 rencontres, suivi respectivement de St-Camille le St-Anselme et St-Paul qui n'ont subi qu'une seule défaite jusqu'à présent.

La rencontre la plus excitante jusqu'ici s'est sans doute déroulée jeudi le 19 juin alors que l'Hotel Perreault de St-Damien rendait visite à Amusements Bellechasse

d'Armagh; en effet cette dernière a réussi à l'emporter après 2 manches supplémentaires au compte de 10-9. L'Hotel Perreault a dû s'incliner malgré une avance de 9-7 au début de la 9e manche; 3 meilleures erreurs ont été la cause de cette défaite. Par ailleurs, l'auberge de St-Damien, après un début de saison lamentable, a décidé de se retirer du circuit pour cette saison. Tous les points au classement qui avaient été mérités par les équipes en remportant des victoires contre cette dernière, sont automatiquement annulés.

CIRCUIT BALLE-MOLLE BELLECHASSE RESULTATS DES DERNIERES RENCONTRES:

St-Anselme 1 St-Camille 2
Hotel Perreault 9 Armagh 10
St-Paul 7 St-Lazare 1
Hotel Perreault 1 St-Paul 7
Armagh 3 St-Lazare 2
Buckland Métal 0 St-Paul 11
Hotel Perreault 5 St-Camille 8

CLASSEMENTS DES EQUIPES:

	PJ	PG	PP	Pot
Armagh	6	6	0	12
St-Camille	5	4	1	8
St-Anselme	4	3	1	6
St-Paul	4	3	1	6
Hotel Perreault	6	1	5	2
St-Lazare	4	0	4	0
Buckland Métal	5	0	5	0

LA LIGUE DE BALLE-MOLLE COMMERCIALE DE ST-JEAN PORT-JOLI

Nom de l'équipe	PJ	G	P	N	P
Marché de l'Anse	3	3	0	0	6
Marché Trans-Kébec	4	3	1	0	6
Hotel Touriste	3	2	1	0	4
Hotel Bonnet Rouge	4	1	3	0	2
Hotel Rest. Denis	4	0	4	0	0

Jacques Deschênes Publiciste

Animation de loisirs à Buckland

Grâce à une subvention accordée dans le cadre du programme Perspectives-Jeunesse quelques jeunes filles de Buckland, dont Thérèse Morissette, Danielle et Nicole Lafontaine ainsi que Johanne Morin, s'occupent depuis le 30 juin dernier des loisirs des jeunes de la paroisse de 3 à 10 ans pendant les vacances d'été.

Ces jeunes filles ont la responsabilité d'animer les jeux et toutes autres formes d'amusement des enfants au niveau des loisirs récréatifs et culturels, cela cinq jours par semaine.



BIENVENUE
à notre
COMPTOIR

**La Boulangerie
Jean-Claude Fortin**

109, rue St-Louis, Montmagny

Invitation spéciale

à venir choisir
vous-même des produits
frais et de qualité.

Pain chaud tous les jours

Ouvert du Lundi au Samedi de 6 heures A.M. à 6 heures P.M.

.Pâté à la viande
.Pains de fantaisies
.Pâté au Saumon
.Pains tranchés sur le long
.Pâtisseries
.Gâteaux pour toutes les circonstances
Pour commandes spéciales appelez 248-1062

PETANQUE CLUB LE BUCHERON

	PP	PC	Pts
Esso Impérial	81	46	7
Hôtel Montmagny	76	56	7
Maurice Ouellet	68	62	6
Roch Fournier	67	63	4
Le Sportif Enr.	60	56	4
Phar. Montmagny	66	64	4
Restaurant Safari	42	44	1
Lionel Lemieux	54	74	2

LIGUE DE PETANQUE LOISIRS ST-PIE X

CLASSEMENT DES EQUIPES SEMAINE DU 23 JUIN 1975

N.E.	PJ	PP	PC	TP
Molson	6	217	117	36
Montel	6	212	178	30
Boulet Sport	5	173	133	30
Motel de la Plage	4	137	124	24
Laurent Bouffard Sport	6	149	192	20
J.B. Couillard	6	171	192	18
Pharmacie Montmagny	6	161	192	18
P.H.G.	5	145	175	12
Raymond Bernier Auto	4	113	127	12
Station Service B.P. Yvan Lacombe	4	113	151	8

Bonne semaine à tous.
Pétanquement Votre

La Direction L. Morin Pub.



**Germain
Simoneau A.V.A.**

Assureur-vie agréé

L'ASSURANCE-VIE DES JARDINS

15 Nord, Du Bassin, Montmagny (Québec)
Lévis (418) 837-2421 Montmagny (418) 248-2802

VOICI POURQUOI VOUS DEVEZ ACHETER VOTRE TAPIS CHEZ DUMAS:

● CHOIX INCOMPARABLE

● PRIX EXCEPTIONNELS

● QUALITE RECONNUE

● SERVICE COURTOIS

● LIVRAISON IMMEDIATE



SPECIAL DE JUILLET UNE FOIS PAR ANNEE

2 rouleaux de tapis Shag poil long
\$9.95 Sous-tapis gratuit Pose gratuite

6 rouleaux de tapis bouclés pour chambre ou salon
\$4.95 Sous-tapis gratuit Pose gratuite

4 rouleaux de tapis Mini-Shag
Rég.: \$12.95
Spéc.: **\$9.95** Sous-tapis gratuit Pose gratuite

4 rouleaux de tapis de cuisine
\$5.95 Sous-tapis gratuit Pose gratuite

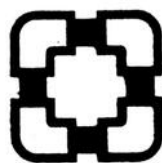
3 rouleaux de tapis Twist de très haute qualité
\$9.95 Sous-tapis gratuit Pose gratuite

5 rouleaux de tapis à motif, fabrication anglaise
\$12.95 Sous-tapis gratuit Pose gratuite

**JACQUES
DUMAS**

(Morigeau) St-François

259-7741



248-1261

Fabrecque & Fils
ENR.

PLOMBERIE CHAUFFAGE
VENTE — INSTALLATION — REPARATION

358 est Boul. Taché, Montmagny

Entrepreneur en chauffage à air chaud et à eau chaude.

Distributeur **FLAMIDOR - POWRMATIC - DE LUXAIR**

PEINTURE **NATIONALE**

POUR PLUS DE CONFORT EXIGEZ **FLAMIDOR**

Lisette Proulx devient professeur de la technique de Méditation Transcendantale

L'Hôpital Saint-Jean Port-Joli

Case Postale 250

Saint-Jean Port-Joli, Comté L'Islet, Qué.

G0R 3G0

LE CENTRE Hospitalier de St-Jean Port-Joli

La plupart des médecins omnipraticiens de notre région ont décidé de ne plus participer au Régime de l'Assurance-Maladie du Québec.

Pour les patients traités par ces médecins, cela signifie que nous revenons à la situation existant avant l'avènement de ce régime. Le Centre hospitalier de St-Jean Port-Joli a pour but premier d'assurer à ses usagers les meilleurs soins possibles et permettre l'accessibilité à ces soins. Les médecins qui sont actuellement non-participants vous assurent qu'il n'y aura aucune diminution des soins, ni en quantité, ni en qualité. Le seul changement que cela entraîne se présente au niveau des honoraires.

Ces honoraires seront payés directement du patient au médecin. La perception de ces honoraires n'est pas la responsabilité de notre hôpital.

Votre médecin se fera un devoir de vous expliquer le pourquoi de cette décision. La non-participation des médecins au Régime de l'Assurance-Maladie du Québec entre le 30 juin à 0 heures 1 minute.

La Direction du Centre hospitalier de

St-Jean Port-Joli

Par J.M. Bourgault

Directeur Général

Maharishi Mahesh Yogi, le fondateur de la Science de l'Intelligence Créatrice qualifie Lisette Proulx en tant que professeur de Science de l'Intelligence Créatrice et de son aspect pratique, la technique de Méditation Transcendantale. Mlle Proulx de Montmagny faisait partie d'un groupe de 300 étudiants qui ont complété leur entraînement au programme international de formation de professeur à Zinal en Suisse.

Mlle Proulx, âgée de 23 ans et originaire de St-Pierre de Montmagny projette d'implanter le programme du 1% dans la région de Montmagny. Le but de ce programme est d'enseigner la technique de Méditation Transcendantale à 1% de la population de la ville et de la région. Selon Mlle Proulx, quand 1% d'un quelconque secteur de population pratique la technique de la Méditation Transcendantale, cette société croît dans l'ordre, le progrès et la paix. Mlle Proulx offre à la population de Montmagny et la région, le cours d'introduction à la Science de l'Intelligence Créatrice (SIC) qui par un programme en 7 étapes, simples et faciles, nous permet d'apprendre la technique de Méditation Transcendantale.

"Tous peuvent l'apprendre en quelques soirs", dit-elle. De nombreuses recherches scientifiques sur la Méditation Transcendantale ont été menées dans plus de 200 institutions de recherches et universités dans 26 pays du monde. Ces recherches ont

démontre que le programme de Méditation Transcendantale améliore tous les aspects de la vie individuelle autant au niveau physiologique, que psychologique et sociologique. Les chercheurs ont mis à jour, l'univers étendue des bénéfices qui résulte de ce programme entre autre un développement de l'Intelligence, la croissance de la capacité d'apprendre, et l'accroissement de la créativité, on constate aussi une amélioration du rendement dans le travail et une productivité accrue de plus, on a remarqué une diminution des indices de "stress" chez les individus; signalée par exemple par une diminution de la haute pression sanguine.

Selon Mlle Proulx la pratique de la technique de Méditation Transcendantale, 15 à 20 minutes, 2 fois par jour a pour résultat, un individu pleinement développé ou "illuminé". Un tel individu contribuera au maximum à créer une société idéale dans Montmagny et la région.

Elle cita une étude sociologique récente qui démontre les effets bénéfiques de la Méditation Transcendantale dans la vie urbaine.

Dans 12 cités américaines, où 1% de la population pratiquait la technique de Méditation Transcendantale vers la fin de 1972, on a constaté une diminution significative de la criminalité et des désordres sociaux dans une proportion de 8.8 pour cent. Tandis que dans douze cités témoins, la criminalité s'est accrue dans

une moyenne de 7.8 pour cent.

Il y a maintenant plus de 8,300 professeurs de la technique de Méditation Transcendantale à travers le monde.

En 1972, Maharishi structura le Plan Mondial afin d'amener la connaissance de la Science de l'Intelligence Créatrice à chaque citoyen dans chaque pays. Le plan vise à l'établissement de 3,600 centres de formation de professeurs de SIC, un pour chaque million de population. Chaque centre du Plan Mondial fournira 1,000 professeurs de Science de l'Intelligence Créatrice, fournissant ainsi un professeur pour chaque millier de population. 1972 était l'année du Plan Mondial, 1973 était l'Année de l'Action, 1974 L'Année de l'Accomplissement et 1975 l'Année de la Plénitude.

"J'ai bonne confiance "dit Mlle Proulx" qu'en cette année de Plénitude, l'Aube de l'Age de l'Illumination va se lever sur Montmagny et la région. C'est pour cette raison que dès septembre nous prévoyons ouvrir un Centre du Plan Mondial "Côte Sud" pour la Science de l'Intelligence Créatrice.

D'ici là, pour renseignements et informations vous pouvez communiquer avec Mlle Proulx à 248-1149 ou au Centre du Plan Mondial pour la région de Québec à 529-2149. 1085 Ave des Erables,

Québec.

Mme Paule Vaillancourt

Remerciements de sympathie

Mme Marcellin Létourneau, M. Louis-Philippe Bernier et M. Donald Bernier remercient toutes les personnes qui ont manifesté leur sympathie lors du décès de M. Jean-Marie Bernier de L'Islet, soit par des offrandes de messes, par des tributs floraux, par des visites au salon mortuaire ou par leur présence à l'église lors des funérailles le 16 juin 1975 en l'église de St-Thomas de Montmagny.

Remerciements de sympathie

M. Wellie Walsh et sa famille remercient toutes les personnes qui ont manifesté leur sympathie lors du décès de Mme Wellie Walsh de Montmagny, soit par des offrandes de messes, par des tributs floraux, par des visites au salon mortuaire ou par leur présence à l'église lors des funérailles le 3 mai 1975 en l'église de St-Thomas.

PROVINCE DE QUEBEC
CITE DE MONTMAGNY

AVIS PUBLIC LICENCES DE CHIENS

Les licences de chiens circulant ou étant dans les limites de la Cité de Montmagny sont payables en tout temps par leur propriétaire ou gardien à compter du 2 juillet 1975.

Ces licences sont payables, vingt-quatre (24) heures par jour, au Poste de Police Municipal, 99 Avenue Ste-Julie, Montmagny.

A compter du 28 juillet 1975, tout chien, ne portant pas la dite licence, expose son propriétaire ou gardien à des procédures en Cour Municipale et à l'amende de quinze dollars (\$15.00) prévue au règlement no. 312 et amendements de la Cité de Montmagny en plus du paiement de la licence.

A noter que le contribuable "cultivateur" n'est pas abstrait au paiement de la dite licence pour le premier chien mais il devra quand même enregistrer cet animal au Poste de Police, sans frais.

M. Léo Langlois n'est donc plus considéré comme percepteur de la taxe sur les chiens et les contribuables devront se conformer à la nouvelle procédure contenue dans le présent avis.

Donné à Montmagny, ce vingt-cinquième jour du mois de juin mil neuf cent soixante-quinze.

Yvon Lemay, greffier

CITE DE MONTMAGNY

APPEL D'OFFRES

La Cité de Montmagny demande des soumissions pour une extension au réseau d'aqueduc en bordure de la Route 283 et du Chemin de la Rivière-du-Sud, Côté Sud.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements peuvent être obtenus, à partir du 1er juillet 1975, au bureau des Ingénieurs Conseils Després, Landry & Associés, 1 Place de l'Eglise, Montmagny, contre un dépôt de \$100.00 lequel dépôt sera remboursé aux soumissionnaires s'ils remettent les plans et devis en bon état aux Ingénieurs Conseils dans les trente (30) jours qui suivent l'ouverture des soumissions.

Seules sont autorisées à soumissionner pour l'exécution des travaux les personnes ayant leur principale place d'affaires dans la Province de Québec.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé fait à l'ordre de la Cité de Montmagny au montant de \$20,000.00 dollars ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant, valide pour quatre-vingt-dix (90) jours de la date d'ouverture des soumissions.

Les soumissions [l'original et deux copies] placés dans des enveloppes cachetées et adressées au bureau du Greffier, Hôtel de Ville, 97 Avenue Ste-Julie, Montmagny seront reçues jusqu'à 15.00 hres le 11 juillet 1975, pour être ouvertes publiquement à la Salle du Conseil Municipal le même jour à 16.00 hres.

Le Propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Le 25 juin 1975

Yvon Lemay, Greffier

COMMISSION SCOLAIRE DES TROIS SAUMONS
L'ISLET-SUR-MER
CITE L'ISLET

AVIS PUBLIC

Avis public est par les présentes donné à tous les contribuables de la susdite municipalité qu'un projet d'emprunt au moyen d'un billet à long terme pour un montant de \$30,640. [Trente mille six cents quarante dollars] est présentement en cours afin de pourvoir au financement des dépenses en immobilisation prévues pour l'année scolaire 1975-76.

Tout contribuable intéressé à obtenir plus d'informations sur ce projet est invité à s'adresser au sous-signé au bureau de la Commission Scolaire, situé à l'école St-François Xavier de L'Islet sur Mer aux heures régulières de bureau.

Donné à L'Islet sur Mer en ce trentième jour de juin 1975

Patrice Caron Sec. Gén.

L'Hôtel-Dieu face au désengagement des médecins omnipraticiens

La plupart des Médecins Omnipraticiens de notre région ont décidé de ne plus participer au Régime de l'Assurance-Maladie du Québec.

Pour les patients traités par ces médecins, cela signifie que nous revenons à la situation existant avant l'avènement de ce régime. L'hôpital régional de Montmagny a pour but premier d'assurer à ses usagers les meilleurs soins possibles et permettre l'accessibilité à ces soins. Les Médecins qui sont actuellement non-participants vous assurent qu'il n'y aura aucune diminution des soins, ni en quantité, ni en qualité. Le seul changement que cela entraîne se présente au niveau des honoraires.

Ces honoraires seront payés directement du patient au Médecin. La perception de ces honoraires n'est pas la responsabilité de notre hôpital.

Votre médecin se fera un devoir de vous expliquer le pourquoi de cette décision. La non-participation des médecins au Régime de l'Assurance-Maladie du Québec entre en vigueur le 30 juin à 0 heure 1 minute.

La direction de l'Hôtel-Dieu de Montmagny



COMMISSION DE CONTROLE DES PERMIS D'ALCOOL DU QUEBEC

AVIS

LES PERSONNES CI-APRES MENTIONNEES ONT
DEMANDE LES PERMIS SUIVANTS

NOM	ADRESSE	CATEGORIE
Québec le 20 juin 1975		
COMTE DE MONTMAGNY-L'ISLET NADEAU, Willie (Welly) (Suite à une vente)	St-Fabien de Panet (paroisse)	Epicerie
PELLETIER, Jean-Léon	Rue Principale, Rte no. 24 St-Damase de L'Islet. (Changement de catégorie de Rest. à.)	Salle à Manger Bar

AFIN D'ETRE VALIDE, TOUTE OBJECTION A
CES DEMANDES DOIT ETRE FAITE PAR ECRIT,
DUMENT MOTIVEE ET ASSERMENTEE DANS LES
15 JOURS DU PRESENT AVIS AU:

SECRETAIRE GENERAL

Case postale 190, Station B,
Québec 2, Qué.

PERMIS DE BANQUET

- 1) Toute demande de permis devra parvenir à la Commission de Contrôle des Permis d'Alcool du Québec au moins trois (3) semaines avant la date de l'événement pour lequel on veut un permis.
- 2) Les requérants devront fournir tous les renseignements demandés à la formule émanant de la Commission.
- 3) Les requérants devront fournir tous les documents nécessaires pour lequel on veut un permis.

Ligue de balle-molle 204 L'Islet-Sud

MEILLEURS FRAPPEURS

	AB	CS	CC	Moy.
Julien Mathieu Trans. Lecl.	15	7	-	.466
Germain Caouette Trans. Lecl	12	5	-	.417
André Lévesque B.P. Châtel	13	5	-	.384
Denis Richard Laf. Lumber	14	5	-	.357
André Daigle Laf. Lumber	17	6	1	.353
Paul Lord Hot. Giroux	21	7	-	.333
André Bélanger Hot. Giroux	21	7	-	.333
Pierre Litalien Maibec	12	4	-	.333
Claude Turgeon Mat. Blanchet	20	6	1	.300
Daniel Lachance Trans. Lecl.	17	5	-	.295
Daniel Daigle Laf. Lumber	14	4	-	.286
Marcel Flamand Mat. Blanchet	14	4	-	.286
Jean-Robert Dumais Ho. Giroux	22	6	2	.272

N.B. 12 apparitions au bâton sont nécessaires pour être dans le classement.

CLASSEMENT DES EQUIPES

	G	P	Moy.	Diff
Transport Leclerc Ste-Lucie	4	1	.800	--
Matériaux Blanchet St-Pamphile	6	3	.667	--
B.P. Chataleine St-Jean Port-Joli	4	2	.667	½
Hotel Giroux Tourville	5	4	.556	1
Maibec St-Pamphile	4	4	.500	1½
Lafontaine Lumber Ste-Perpétue	2	4	.334	2½
Brass Flambeau St-Damase	1	8	.125	5

Résultats des dernières parties:

Vendredi 20 juin
 Ho. Gir. Tourville 0
 Trans. Lecl. Ste-Lucie 5
 Lanceurs gagnant André Mathieu, Lanceur perdant Alain Gagnon
 Brass. flam. St-Damase 2
 Maibec St-Pamphile 8
 Lanceur gagnant Pierre Litalien Lanceur perdant Renaud Clouter
Lundi 23 juin
 Ho. Gir. Tourville 6
 Maibec St-Pamphile 3
 Lanceur gagnant Alain Gagnon, Lanceur perdant Sylvain Blanchet
 Matériaux Blan. St-Pamphile 5
 Brass. flam. St-Damase 0

Lanceur gagnant Gaétan Leclerc, Lanceur perdant Renaud Cloutier
Mercredi 25 juin
 Hot. Gir. Tourville 6
 Laf. Lum. Ste-Perpétue 1
 André Bélanger a frappé un circuit pour Tourville André Daigle a frappé un circuit pour Ste-Perpétue.
 Lanceur gagnant Alain Gagnon
 Lanceur perdant André Daigle
 Mat. Blan. St-Pamphile 5
 Maibec St-Pamphile 2
 Clément Leclerc a frappé un coup de circuit pour Mat. Blanchet
 Lanceur gagnant Gaétan Leclerc
 Lanceur perdant Pierre

Litalien
 Brass. Flam. St-Damase 0
 B.P. Ch. St-Jean P. J. 7

Lanceur gagnant Sébastien Vaillancourt
 Lanceur perdant Renaud Cloutier

NOUVELLE RAISON SOCIALE
DISCO-PHONIC ENR.
 Musique de tous genres

Nous désirons aviser notre clientèle que la disco-mobile Phono-Teck opérera à l'avenir sous une nouvelle raison sociale soit:

DISCO-PHONIC ENR.
 Robert Belleau Prop.
 37 Rivière Nord, Montmagny
248-2260

DISCO-PHONIC ENR., mieux adopté et plus facile à retenir vous assurera le bon service à des prix aussi compétitifs que par le passé.

RENAULT LA TRACTION AVANT

R-17 Convertible

- Pneus radiaux
- Sièges à dossier inclinable
- Dégivreur arrière électrique
- Horloge électrique
- Allume cigarette
- 4 vit. synchronisées
- et nombreux autres équipements standard.

Transport PDI inclus

4,995.⁰⁰

R-12
SPECIAL

3,395.⁰⁰

OPTEZ

POUR

LE SOLEIL

LE CONFORT

L'ECONOMIE

Plus de 30 milles au gallon

JEAN-PAUL SIMARD

St-François, Cté. Montmagny 259-7756

PETITES ANNONCES

MONTMAGNY:
248-0415
LA POCATIERE
856-1514

A VENDRE

MAISON NEUVE 24 X 40 5 pièces 1/2 dont 3 chambres, sous-sol isolé, 181, rue Patton cause: transfert. 248-1401 30-4-JNO

BOIS chauffage en 4 pieds livré sur les lieux dans l'arrondissement de 6 milles à \$25.88 la corde boulevau, et aussi des croûtes de bois mou à la longueur \$4.50 le paquet livré 356-3042 25-6-9fs

1 set de cuisine, 1 frigidaire, 1 metier à tisser, 1 lavabo, 1 télescope, 1 banc de scie avec corroyeur, 1 polisseuse 598-6426 25-6-2fs

KAWASAKI 350CC 73" 6 milles milles en parfait ordre. Communiquer avec Renald Martin 856-2385-25-6-3fs

TERRAIN RESIDENTIEL 10,000 p.c. situé sur 11e rue à Montmagny. Après 5 hres 248-2187 25-6-4fs

POLE ELECTRIQUE combiné au bois de marque L'Islet 259-7460 25-6-3fs

PRESSE A FOIN no.9 monte Baile, râtelier, grosse faucheuse Massey, trapeuse avec compresseur "Surge" 259-7558 Berthier sur Mer 25-6-3fs

MOBILIER DE SALON, convenant pour chalet aussi tapis lampe et table 259-7841 25-6-2fs

KAWASAKI 500, 1974, 4,000 milles très bon état, 856-2721 le jour seulement 25-6-2fs

CAMION CHEVROLET 71 3 tonnes, excellente condition, boîte acier et plywood 418-582-3566 4-6-5fs

REMORQUE à grain 50,000 livres de capacité, déchargement à vis complet. 418-582-3566 4-6-5fs

TERRAIN à vendre 60' X 90' tous les services, excavation incluse, Prix à discuter, situé sur la 6e rue à Montmagny. Tél: 259-7241 29-5-JNO

MAISON MOBILE 64 X 14 pi. style espagnol, 1 an usage, à vendre au prix restant à donner à la finance 259-7405 11-6-4fs

MOBILIER DE SALON COIFFURE complet, à vendre au complet ou séparément prix à discuter état neuf 856-1846, ou 1949 14-5-JNO

MAISON MOBILE 40 X 10, très propre, 3 chambres, bas prix idéal comme chalet 856-3239 18-6-3fs

RENAULT 12 1971 STATION très bon état, cause: achat autre voiture 246-5564 18-6-JNO

MAISON à vendre, 30 X 46, sous-sol semi-fini, chauffage électrique, 3 ans, causé: départ 31, C. Després 248-5875 11-6-4fs

PROPRIETE à St Mathieu, 2 chambres, possibilité de 3 chambres, avec foyer, garçonnière au sous-sol, pour \$22,800. PROPRIETE à Berthier, neuve, avec sous-sol semi-fini, pour \$23,000 248-2652, Robert Bernier, Courtier 18-6-JNO

MACHINE A CALCULER électrique, Olivetti, à l'état neuf 248-2777 18-6-3fs

Chien **SAMOYED** pure race à vendre. Chien **LAHSA-APSO** enregistré, pedigree 248-3872 18-6-3fs

CHALET à vendre à St Jean Port Joli 356-5135 18-6-4fs

AUTOMOBILE à vendre, Datsun 1200, 1973, 23,600 milles, ordinaire 248-2419 18-6-3fs

MAISON ET CHALET à vendre et chalets à louer Bras d'Apic, situé dans St Cyrille de l'Islet quelq'un pour vous faire visiter tous les jours 247-3975 avant 5 heures P.M. et demandez Mme Milliard 2-7-2fs

ROULOTTE à patat es frites à St François, de Montmagny, bien équipée, très bon revenu 259-7474 2-7-3fs

GARAGE A VENDRE avec équipement au complet deux remorqueuses, chauffage à l'huile, fini clabard et pierres, grand terrain. 789-2426 2-7-3fs

POELE Bélanger de 2 ans, et frigidaire de 10 ans pouvant servir pour chalet ou sous-sol prix à discuter après 4 heures 248-0854 ou 3296 25-6-2fs

VELO SOLEX 4 mois d'utilisation prix à discuter, cause de vente: voyage 248-3900 25-6-2fs

MOTO à vendre, Kawasaki 1973, 100CC millage 1000 milles en très bonne condition, femme propriétaire après 6 hres 248-6116 25-6-2fs

RESTAURANT à vendre. Banlieue hôtel-restaurant, très bien équipé, bon chiffre d'affaires. Appelez immédiatement Jean E. Caron 667-8010 ou 1-598-3916 Immeubles Wesgate Courtier 2-7-1fs

Comté l'Islet, **CHALET 18 X 22** terrain 100 X 100 puit artésien, fosse septique, foyer brique, tout meublé, idéal pour motoneigiste ou chasseur prix \$6,900. Appelez immédiatement Jean E. Caron 667-8010 ou 1-598-3916 Immeubles Wesgate Courtier 2-7-1fs

AMPLIFICATEUR Garnet, 6 haut Parleur, pour guitare basse. 2 Micros Shure, 1 enregistreuse, et autres articles pour orchestre 598-3952 St Jean Port Joli 2-7-2fs

3 SERRES à air chaud, grand terrain dans le village St Vallier belle clientèle et maison privée. Plein pieds 886-3207 2-7-1fs

MAISON A VENDRE, situé au centre de Ville de l'Islet, 2 étages, 9 pièces, 1 salle de bain, cave. Avec ou sans meuble. **TERRAIN** 84 pieds sur la rue, 19,050 pieds carrés. Remise 39 X 74, dont 16 X 36 chauffable avec ou sans outillage. Informations 247-3742 ou 247-5171 25-6-2fs

MOISSONNEUSE à blé d'Inde 248-2166 25-6-4fs

VELO MOTEUR de marque CALIFFO 1974, très bonne condition, très bas prix 248-1149 2-7-1fs

JUMENT de selle de 4 ans à vendre, avec équipement 469-2660 2-7-1fs

Ensemble d'équipement audio visuel à vendre. Enregistreur Sony 4 pistes, micro, mélangeur de son, etc. à vendre à un prix très avantageux. aucune usure. Appelez-moi 598-6261 St Jean Port Joli 2-7-1fs

MUSTANT 1970 à vendre \$500. 248-1799 2-7-1fs

HONDA 175 CC 1974, 9000 milles prix à discuter 248-1205 7-5-3fs

PROPRIETE à vendre, MAISON 2 étages, 8 appartements, terrain 100 X 160 pieds. Pour renseignements Mlle Marie Jeanne Brie Cap St Ignace, Côteau de la station 2-7-3fs

OLDSMOBILE 442, 1974, tout équipé 9000 milles 259-7474 2-7-3fs

MOTEUR DE CHALOUPÉ JOHNSON 25 H.P. à vendre prix à discuter 248-4568 2-7-1fs

CANOTS à vendre 12, 14, et 16 pieds de longueur recouverts de toile, fabrication indienne aussi échange et location Paul Morneau St Eugène 247-5425 4-6-11fs

PONEY à vendre avec attelage compris, pour information 248-0300 2-7-1fs

POELE électrique et frigidaire usagés surplus de lits et meubles divers d'hôtel, 3 tables de restaurant 4 pneus 13 pouces, radials à l'état neuf 247-3123 2-7-3fs

MOBILIER DE SALON à vendre meuble ancien en acajou pour salon, comprenant causeuse, bergante, chaise fixe Après 10 hrs P.M. 856-3731 2-7-3fs

POUR VOS VACANCES un Camper 9 1/2 pieds utilisé un an, tout complet avec réfrigérateur poêle chauffe arrière, toilette. Camion 1969 trois quart de tonne avec 4 vitesses en excellente condition 248-2284 2-7-1fs

BALAYEUSE ELECTROLUX à vendre à l'état neuf, prix à discuter, demandez Jeannine 259-7565 2-7-2fs

MAISON NEUVE à vendre 26 X 42 6 appartements situé sur la rue Morin à Berthier pour plus d'informations contactez M. Guy Morin 3, rue Morin Berthier Tél. 259-7993 28-8-JNO

CHRYSLER 1968 très propre 248-1594 2-7-2fs

AUTO A VENDRE COMET 1973, 35,000 peinture neuve, transmission ordinaire, prix à discuter après 6 heures 248-3533 2-7-2fs

REMISE 45 X 20 X 15 prix à discuter 259-7565 2-7-2fs

REPRESENTANTS

EN CALENDRIERS, OBJETS PUBLICITAIRES ET IMPRIMERIE

Nous cherchons un vendeur entre 25 et 55 ans, avec expérience dans la vente et possédant une voiture. Rémunération; taux de commission très élevé payé chaque semaine. Ecrire ou téléphonez à: Polypromotions inc. 8710, Lafrenais St Léonard (Mtl.) Qué. Tél.: 1-326-9970

Carrières et professions

MECANICIENS et DEBOSSSELEURS

Demandés
Expérience requise
Voyez Raymond Després

BEDARD AUTOMOBILE LTEE.

116, St-Jean Baptiste Ouest, Montmagny 248-3553

ON DEMANDE

Pour Hôtel Restaurant Denis
St-Jean Port-Joli
Une "Barmaid" avec expérience
Tél: 598-6266

CHEF CUISINIER

Pour travail, près de Québec
Voiture exigée
Revenu: \$15,000
418-831-3023

DIRECTEUR DE PRODUCTION

LA FONCTION
—Diriger la production d'une usine locale de 60 employés. La fabrication porte sur des produits dont la matière première est principalement le bois et ces produits possèdent un potentiel de croissance intéressant.
—Faire du génie industriel pour améliorer et moderniser les procédés de fabrication et l'efficacité de l'usine.
—Être membre du comité exécutif pour participer aux décisions d'importances et obtenir la collaboration des autres départements, tel que mise en marché, finance, etc...
LE CANDIDAT
—Est diplômé en génie et a quelques années d'expérience préparant la fonction ci-haut décrite.
—Est âgé entre 28 et 40 ans
—A des aptitudes pour diriger des hommes [expérience en relations ouvrières serait un actif.]
LES BENEFICES
—Seront très intéressants pour le candidat élu, notre client étant désireux de bâtir à long terme avec la personne choisie.
S.V.P. Envoyez un curriculum vitae à:
F. Béchar & Associés
2835 Chemin Gomin
Ste-Foy, Qué. 10
Toute demande sera traitée de façon très confidentielle

ON DEMANDE DEUX [2] PRINCIPAUX D'ECOLÉS

La Commission scolaire de Montmagny requiert les services de deux [2] principaux d'écoles pour le niveau élémentaire.

TYPES D'ECOLÉS:

- A. Ecole Institutionnelle [2 écoles physiques] Clientèle prévue 300 élèves
- B. Ecole institutionnelle [4 écoles physiques] Clientèle prévue 447 élèves.

ATTRIBUTIONS

Sous l'autorité du directeur général ou de la personne déléguée à cette fin par la Commission, conformément aux règlements édictés en vertu des articles 202d) et 204 de la Loi de l'Instruction Publique [Loi 27-1971], le principal de l'école assume l'entière responsabilité de son école.

Il organise son école au point de vue administratif, pédagogique, financier et matériel et assume la gestion du personnel des divers champs d'activités de l'école, conformément aux politiques et aux règlements de la commission.

Il doit assurer des communications régulières et suivies à l'intérieur de son école, avec la commission et avec le milieu desservi par l'école.

CRITERES D'ADMISSIBILITE

- a) l'autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le ministre.
- b) une formation exigeant au moins seize [16] années de scolarité.
- c) une expérience démontrant une habilité à résoudre des problèmes d'ordre technique et administratif.
- d) une expérience de trois [3] ans au niveau 2 ou de cinq [5] ans, comme enseignant ou professionnel, dont au moins trois [3] ans comme enseignant.

SALAIRE

Selon la politique administrative et salariale du M.E.Q.

Faire parvenir votre curriculum vitae le ou avant le 14 juillet 1975, à 16.30 hres, à l'adresse suivante: Directeur général, Commission Scolaire de Montmagny, 157, rue St-Louis, Montmagny P.Q.

NOTE:

- 1. Ce concours se limite au territoire de la Régionale Pascal-Taché.
- 2. Indiquer sur l'enveloppe: "Personnel et confidentiel" et "Concours au poste de principal".

COMMISSION RÉGIONALE

PASCAL - TACHÉ

Siège Social, Montmagny

159, rue St-Louis MONTMAGNY, Qué. - G5V-1N5

REQUIERT LES SERVICES: D'un [1] Conseiller Pédagogique en langues [français et anglais]
ENDROIT: Centre Administratif, Montmagny
DATE D'ENTREE EN FONCTION: 2 septembre 1975
NATURE DU TRAVAIL: Le conseiller Pédagogique est chargé de l'implantation de programmes, méthodes et autres moyens pédagogiques adaptés aux besoins de la commission et de sa clientèle dans les disciplines de l'enseignement du français et de l'anglais; il doit également conseiller les personnes concernées par ces questions.

ATTRIBUTIONS CARACTERISTIQUES:

Le conseiller pédagogique se tient au courant des recherches, des changements et des innovations dans le domaine pédagogique, particulièrement en ce qui concerne les programmes et méthodes pédagogiques, les activités complémentaires, les manuels et autres matériels didactiques et l'évaluation du rendement scolaire.

Conformément à la politique établie par la commission, il voit à l'implantation des innovations, sur base expérimentale ou autrement; il fait connaître les exigences de l'évolution dans son milieu et engage le milieu dans un processus continu d'évaluation. Il doit conseiller la commission et les personnes intéressées par ces sujets. Il a un rôle primordial d'animation pédagogique auprès du personnel enseignant de ses disciplines.

Il contrôle les résultats de l'application des diverses méthodes et évalue le progrès des élèves principalement en fonction de ces méthodes.

Il peut conseiller en particulier sur l'achat d'équipement et de matériel didactique ainsi que sur l'aménagement des locaux.

Il peut en outre conseiller sur des questions relatives aux programmes de perfectionnement du personnel pédagogique, planifier ces programmes et en évaluer les résultats.

Il peut se voir confier toutes autres responsabilités inhérentes à sa fonction.

QUALIFICATIONS REQUISES:

- Posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle dans une discipline appropriée.
- Posséder une expérience dans l'enseignement d'environ de deux à trois ans.
- Avoir une bonne connaissance des besoins dans les deux disciplines; soit le français et l'anglais.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur demande au Directeur du Personnel avant le 10 juillet 1975 à 4.30 P.M.

Montmagny, le 26 juin 1975

TARIF DES PETITES ANNONCES

• Pour 15 mots: \$1.75
 • Chaque mot supplémentaire: \$0.05 le mot.
 • Première parution: minimum \$1.75
 • Parution suivante: moins \$0.25

P.S. LE MONTANT DE L'ANNONCE EST PAYABLE A L'AVANCE.

METEOR 1967 à vendre, Cause: Achat autre voiture. 246-5896 2-7-1fs

CHIOTS BRAKE ALLEMAND pure race 492-5726 après 5 heures 2-7-3fs

ENGRAIS de cheval à donner 248-2502 18-6-3fs

TENTE ROULOTTE usagée sur roues 15 pouces. Boîte en bois 6 X 8 X 2 pi. fermée, 12 X 18 ouverte, \$300. 756-1368 2-7-3fs

FAUCHEUSE presse à foin état neuf 248-0229 le soir ou 248-0301 le jour 2-7-2fs

A LOUER

Couples demandés pour travail à temps partiel Informations 837-6752 18-6-3fs

LOGEMENT 3 pièces qui conviendrait pour un couple ou 2 personnes 248-2623 2-7-1fs

J'occupe un 3 1/2 meublé et serais prêt à le partager St Jean Port Joli 598-3891 2-7-3fs

LOGEMENT à louer, à 124, rue St Louis 248-0447 à compter de 5 hres P.M. 2-7-3fs

2 GARCONNIERES à louer 2 1/2 pièces chacune, entrée privée 248-2544 ou 3187 2-7-1fs

2 1/2 PIECES meublées à louer, laveuse et sècheuse incluses, au 182, St Jean Baptiste Ouest, Montmagny 259-7937 2-7-2fs

CHAMBRE à louer près de l'école Casault salle de séjour et T.V. s'adresser 17, ave Fournier 248-1705 2-7-JNO

LOGEMENT de 3 1/2 pièces meublé, disponible le 1er juillet, centre ville service de stationnement 248-0732 18-6-3fs

GARCONNIERE meublée 2 pièces pour filles seulement 248-2396 2-7-2fs

LOGEMENT à louer à l'Isletville 4 1/2 pièces libre le 1er septembre, après 5 heures 247-5872 2-7-3fs

LOGEMENT ET GARCONNIERE à louer 248-2975 2-7-3fs

ARGENT A PRETER, 1er et 2e hypothèque, téléphoner 856-2352 La Pocatière 23-4-JNO

GARCONNIERE à louer 16, ave Fournier 25-6-1fs

GARCONNIERE à louer, libre le 1er juillet 87 St Jean Baptiste Est 248-3720 4-6-JNO

CHAMBRES à louer pour 2 personnes, près de la polyvalente 248-2259 18-6-JNO

Chambre et pension à la Villa Rachel à 91 St-Thomas et 96 est St-Jean Baptiste Tél. 248-1706 14-11-JNO

ON DEMANDE

FEMME ou fille demandée pour garder 2 enfants du Lundi au vendredi de 8 à 5 hres 248-3817 ou 1188 2-7-1fs

Acheterais votre argent 1966 et moins, 0.50 et \$1.00 plus collections, bon prix Québec, 651-1213 2-7-3fs

AIDE MENAGERE disponible pour le 1er août, s'occuperait de la maison et de 3 enfants. Bonne condition de travail Ecrire à Peuple Courrier dept. C.P. 55, de la fabrique Montmagny 2-7-JNO

CHEF CUISINIER demandé pour travail près de Québec, voiture exigée revenu \$15,000 Tél.: 418-831-3023 2-7-2fs

Cherche un logement 4 1/2 pièces, meublé ou non à La Pocatière ou les environs 856-1514 ou 856-1989 25-6-3fs

5 ETUDIANTES entre 16 et 19 ans pour travail facile au téléphone, de 9 à 1 hres et 5 à 9 hres jusqu'à \$3.00 de l'heure selon les aptitudes. Conditions voix agréable, bonne personnalité expérience avec le public nécessaire. Se présenter à partir du 2 juillet seulement à 15, Est, St Jean Baptiste Montmagny à partir de 9 hres 25-6-2fs

Trois jeunes HOMMES avec auto ou motocyclette pour livraison à domicile \$3 à \$6.00 l'heure. Se présenter à partir du 3 juillet seulement à 15, St Jean Baptiste Est, Montmagny à partir de 9 heures. 25-6-2fs

PERSONNES AMBITIEUSES demandées, qui désirent gagner de l'argent mais ne peuvent travailler qu'à temps partiel. Une occasion de se faire un beau revenu supplémentaire. Formation. Composez 246-5671 ou 259-7521. 11-6-JNO

ON OFFRE

Jeune femme garderait enfants de la naissance à la maternelle 248-4791 2-7-3fs

NETTOYAGE DE TAPIS "A LA VAPEUR" à partir de seulement 10 le pied, très efficace! 16, de la Rivière Nord, Montmagny Tél. 248-2284 26-3-JNO

L'accordeur aveugle de piano bien connu Fernand Begin 1340, 1e ave. St-Georges Ouest, Cté Beauce 228-3955 remercie sa clientèle de ses encouragements et est toujours heureux d'être à votre service. Si vous êtes intéressé vous pouvez soit communiquer directement avec lui ou donner vos noms au magasin Messervier & Frères 248-1275 ou Mme Yvan Dubé 248-1161 25-6-3fs

Vous voulez vendre ou acheter une propriété. Appelez en toute confiance Jean E. Caron 1-598-3916 Immeubles Westgate Courtier 30-4-13fs

SERVICE DE MUSIQUE pour mariage et toutes autres occasions, Pierre Mercier organiste Tél: 248-3535 9-10-JNO

OBJET PERDU

Une Obligation des soeurs grises d'Ottawa au montant de \$500.00 a été perdue. Echéance 1er juin 77 perdu entre Banque provinciale et terrain de l'Eglise récompense 248-0478 promise 25-6-2fs

Décès à St-Lazare

Le 11 juin est décédé après une longue maladie M. Albert Chabot époux de Adrienne Gosselin, à l'âge de 68 ans 11 mois. Le service fut chanté par M. le Curé Qnésime Isabelle et assisté comme concélébrant par M. l'Abbé Robert Mercier responsable de la pastorale au Cegep François Xavier Garneau. La quête fut faite par la garde paroissiale de St-Raphaël qui portait également le cercueil. Outre son épouse il laisse pour le pleurer ses enfants gendres et brues M. et Mme Lucien Bilodeau (Colette) Mlle Anita, Mlle Yvette et Mlle Louise Chabot ainsi que M. et Mme Michel Chabot (Pierrette Goulet) ses petits enfants Jean Luc Bilodeau et Abbe-Marie Chabot son frere belles soeurs et beaux freres M. et Mme Ladislav Chabot (Rose Fortier) Mme Alphonse Chabot Phéline de St-Luc Mme Alphonse Eugénie Chabot Mme Sauveur Chabot de St-Charles, Mme Léo Chabot Eugénie Roy, et Mme Henry Chabot des Etats-Unis. M. et Mme Henri Gosselin, Déla Marceau, M. et Mme Eudore Laverdière Annette Gosselin, ainsi qu'un grand nombre de neveux et nièces, cousins et cousines. Nos sympathies à la famille



TERRAIN DEMANDE

Amateur de sport désire acheter du terrain convenable à la chasse ou à la pêche. S'intéresse à acheter des terrains d'une superficie petite ou grande, sans bâtiments. SVP envoyez les détails concernant dimension et autres informations à L. Taylor B.P. 852, Station K, Toronto Ontario.

ON DEMANDE

Ferme en production avec maison et troupeaux laitier entre St-Vallier et L'Islet. Gaëtan Morin 252 Rue St-Ignace Montmagny 248-0531

A VENDRE

Maison avec grand terrain située sur la rue Desilets. Pour informations: 248-2873

A VENDRE

Maison située sur la rue St-Ignace. Pour informations 248-0531

TERRAINS A VENDRE

4 terrains résidentiels
 1 terrain commercial
 avec garage
 Tél: 248-0953

ON DEMANDE

Fermes différentes grandeurs boisées ou en culture avec ou sans bâtisses. ANTOINE COUILLARD 950, Belvédère, Québec 681-5231

A LOUER

Entrepôt à louer ou à vendre à Cap St-Ignace ancien entrepôt de Caron & Fils Transport. S'adresser par écrit: Dept. C.T. 55 de La Fabrique Montmagny

A VENDRE

Blazer 1973 24,000 milles, chevrolet Cheyenne Deluxe chaussé en pneus d'été Michelin tout équipé Pneus d'hiver en surplus. 248-3591



ROBERT BERNIER COURTIER 199, rue du Manoir 248-2652

Tous genres de commerces à vendre, hôtel motel - lave-auto - garage - magasin de marchandises sèches etc. Prop. de \$12,000.00 à \$55,000.00 à travers le comté ainsi que chalet et block appartement. Terrains: résidentiel - commercial - pour chalet, finances au complet ou comptant. Nous avons une grande demande pour la prop. résidentielle. Prêt hypothécaire en 1ère ou 2ième.

A VENDRE

Presse à foin "International" modèle 37 en parfait état, prix raisonnable 247-5780

A VENDRE

Grande maison située en campagne avec vaste terrain et arbres. Peut être vendue meublée ou non. 246-5605

A VENDRE

2 terres voisines avec les bâtiments, sucrerie et son équipement situées à St-Raphaël Cté Bellechasse près du camping La Jolie Rochelle. S'adresser à 243-2393

COURTIERS



862-1626

120 Lafontaine RIVIERE DU LOUP G5R 3A2

7 jours par semaine

Représentant local

JEAN-PAUL PELLETIER

St-Pascal Tél.: 492-6829

A VENDRE

Tourville Maison Familiale 8 pièces avec garage, grand terrain, située rue Principale.

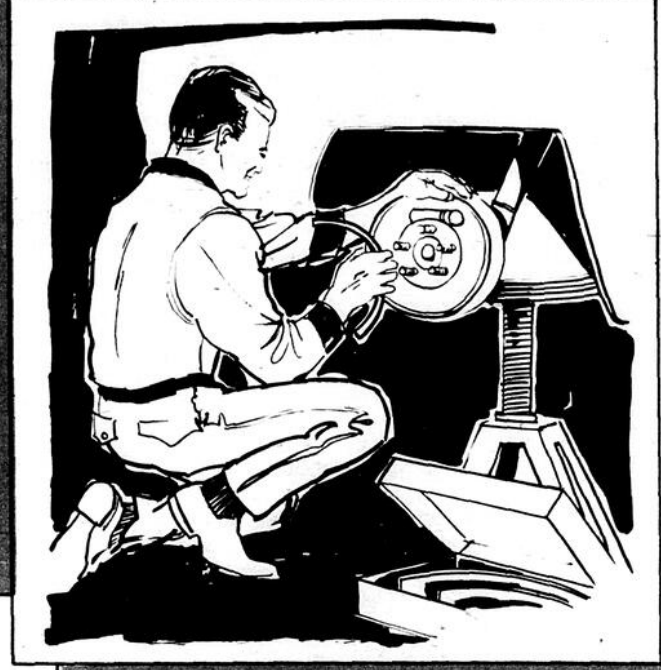
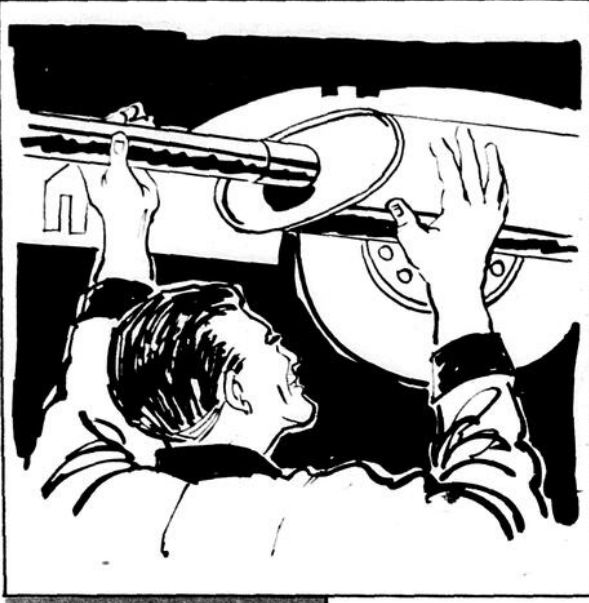
St-Gabriel Kam. Epicerie licenciée, bon chiffre d'affaire, logement inclus.

La Pocatière Cottage 9 pièces, grand terrain paysagé, possession immédiate. Situé centre ville.

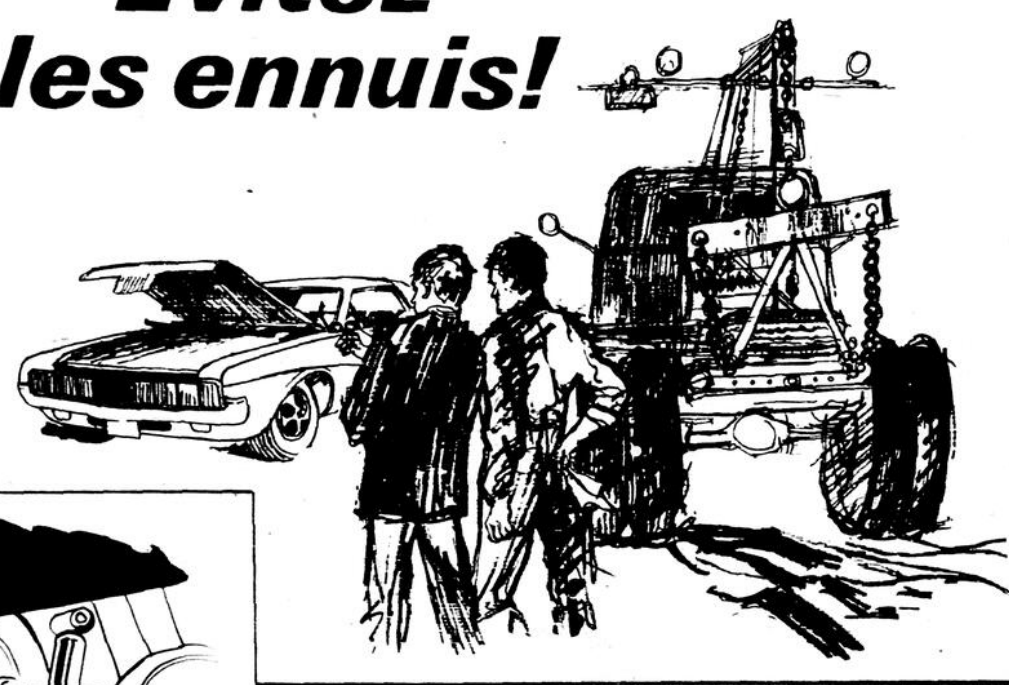
POUR VENDRE OU ACHETER MAISON - TERRE - COMMERCE. APPELER J.P. PELLETIER 492-6829

La Pocatière Bungalow 5 1/2 pièces situé coin de rue, abri d'auto, entrée Asphalte, Centre-Ville, grand terrain, St-Pascal.

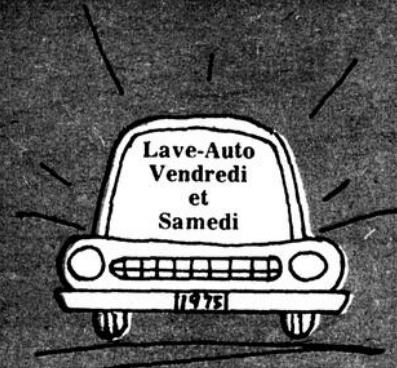
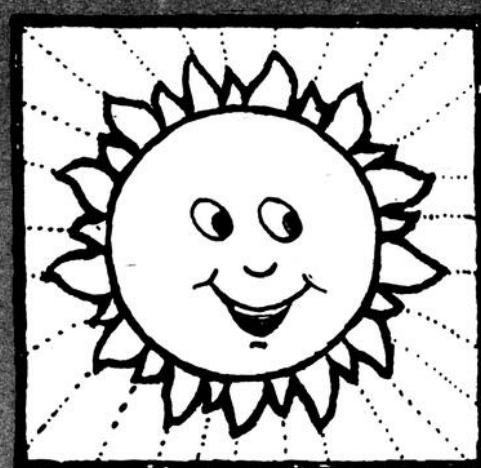
Mont-Carmel Restaurant Centre-Ville avec équipement complet Prix intéressant. Possibilité licence.



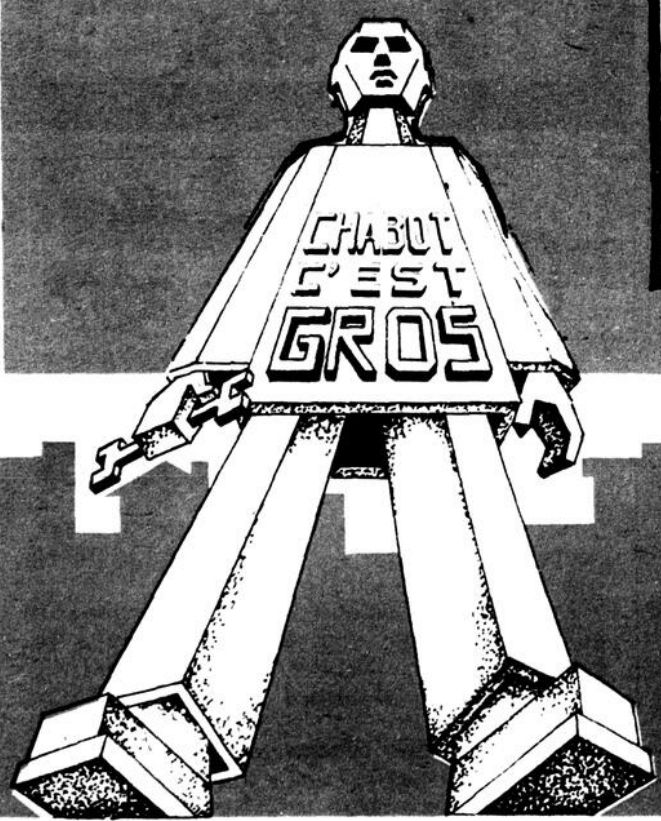
Evitez les ennuis!



AVANT DE PARTIR EN VOYAGE CONFIEZ VOTRE AUTOMOBILE AUX PROFESSIONNELS LES MEUX EQUIPES DU PAYS. LES TECHNICIENS DE CHABOT AUTO INC. NOTRE SERVICE ASSURERA VOTRE SECURITE



OUVERT 8:00 A.M. à 10:30 P.M.



CHABOT AUTO INC.
MONTMAGNY QUE.
LE CENTRE DU CANTON

ROUTE 232,
MONTMAGNY QUE.
TEL: 248-8082